

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 17 ANNÉES FORME 37 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX
13, QUAI VOLTAIRE

19^e Année. N^o 970 — 13 Nov. 1875

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. É. HUBERT.



LE MAGENTA. — Exploration et sauvetage des épaves. — (Dessin de M. Vierge, d'après le croquis de M. Dick, envoyé spécialement.)

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Sauvetage des épaves du *Magenta*; — les nouvelles expériences du canon Uchatius (Autriche); — Ernesto Rossi; — *le Voyage dans la Lune*; — échouement du navire *le Charles-Dickens* à l'entrée du port de Boulogne; — exposition de lapins au Prater (Vienne, Autriche). — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — La Pupille (nouvelle), par Léopold Stapleaux. — Questions et réponses, par Charles Joliet. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Memento. — Solutions d'échecs. — Incendie du théâtre Bellecour, à Lyon.

GRAVURES : Sauvetage des épaves du *Magenta*. — Expériences du nouveau canon Uchatius, à Steinfeld. — Ernesto Rossi, tragédien italien. — *Le Voyage dans la Lune* (théâtre de la Gaîté). — *Une nocé au moyen âge* (Salon de 1875). — Biocus du port de Boulogne par le vapeur *Charles-Dickens*. — Une exposition de lapins à Vienne. — Incendie du théâtre Bellecour, à Lyon. — Echecs et rébus.

COURRIER DE PARIS

MADAME la politique, cette accapareuse, qui veut tirer toute l'attention à elle, a recommencé à faire des siennes. Rome n'est plus dans Rome; la moitié de Paris est suspendue aux lèvres des orateurs qui se succèdent à la tribune de l'Assemblée de Versailles.

Aussi est-ce une des curiosités du moment que le départ quotidien du grand train parlementaire d'une heure et demie, à la gare Saint-Lazare. Que d'observations à faire pour un philosophe, que de croquis à prendre pour un caricaturiste, dans cette immense salle des Pas-Perdus où se réunit tous les jours une foule si bariolée!

Une demi-heure avant le départ du convoi, les groupes se forment, les allées et venues commencent, les types se succèdent, débouchant par le grand escalier qui mène au vaste hangar momentanément métamorphosé en *Forum*.

Messieurs nos députés sont, naturellement, au premier plan.

Comme ils se savent regardés, c'est à qui parmi eux, variera son attitude, de façon à attirer les yeux; on pourrait compter jusqu'à vingt poses différentes.

Celui-ci, c'est *le solennel*. Dès la place du Havre il cherche à se composer une figure majestueuse, boutonne sa redingote, se redresse avec solennité et charge son front de nuages artificiels afin que les badauds se disent en le voyant :

— Comme on sent bien que voilà un homme sur la tête duquel reposent les destinées de la France!

Le solennel gravit les marches avec une lenteur préméditée; un gros paquet de paperasses sous le bras, il s'avance droit vers le guichet des places, ne détournant les yeux ni à droite ni à gauche, afin de paraître absorbé dans ses méditations.

Il est bien amusant *le solennel*, et il croit le public bien naïf. Il y a longtemps qu'on sait à quoi s'en tenir sur la majesté des... vaniteux chargés de reliques.

Cet autre forme un contraste complet avec le précédent.

Il la fait à *la bonhomie* les mains dans les poches, affectant dans sa mise une simplicité qui frise le débraillé, le chapeau en arrière, le sourire aux lèvres, il envoie des bonjours de droite et de gauche, fait de petits signes de tête, distribue des poignées de mains, tape sur l'épaule. Tout cela pour qu'on dise :

— Comme il a l'air bon garçon! on ne se doutait jamais, à le voir si simple, que c'est un homme qui prononce de si grands discours.

Ce troisième, c'est *le galantin*. Il ne voit dans le

mandat législatif qu'un piédestal pour parader devant les belles dames.

Dès l'instant où il met le pied hors de chez lui, il n'a plus d'autre préoccupation : pommadé, musqué, les cheveux ramenés par un savant cosmétique, les favoris rajeunis par une teinture ingénieuse, serré à la taille, le lorgnon à l'œil, il s'avance d'un pas sautillant, comme une danseuse qui entre en scène. Un peu plus, il ferait des ronds de bras et des pirouettes.

Son œil, langoureusement investigateur, scrute la haie des curieux pour y chercher les représentantes du beau sexe. S'il en aperçoit une de sa connaissance, il s'élançe, la bouche en cœur, et, faisant une révérence en demi-cercle, entame un caquetage au patchouli. Puis il reprend ses glissements onduleux, va porter à quelque autre nymphe sur le retour ses salutations parfumées, ricochant ainsi de madrigal en madrigal, jusqu'au wagon, où il fera des effets de pieds ou de mains devant les voyageuses. Sans préjudice des coups de lorgnette qu'il enverra dans les tribunes. Ce n'est pas un homme, c'est un papillon d'État.

Ce quatrième, c'est *l'expansif*.

Comme les autres, il vise à se faire remarquer; mais il procède brutalement, par les grands éclats de voix, par les gesticulations éperdues. Dans la cour de la gare, il vocifère déjà, il frappe du pied, il tape dans ses mains, il secoue son interlocuteur par le collet de son habit.

— Impossible, pense-t-il de passer inaperçu, grâce à ce système. Impossible que les badauds ne se fassent pas cette réflexion :

— A la bonne heure, voilà un homme qui a des convictions ardentes.

Ce cinquième, c'est *le terrible*.

Il veut à tout prix passer pour un foudre de guerre. La moustache hérissée, l'œil roulant dans l'orbite, il toise le public en semblant grommeler entre ses dents :

— Y a-t-il quelqu'un ici qui se permette de ne pas être de mon opinion? qu'il ose s'avancer et je l'embroche.

Au fond *le terrible* n'embroche rien du tout, et c'est en général le plus débonnaire des législateurs. Mais raison de plus pour se donner l'apparence quand on n'a pas la réalité.

Nous avons aussi *le timide*, que la curiosité gêne, que le moindre regard fait rougir et qui cherche à se faufiler en rasant les murailles. Mais je dois convenir que celui-là est l'infime exception.

N'oublions pas *le boute-en-train* qui s'est donné pour mission de colporter le dernier calembour du jour ou le raconter à la mode. On le voit aller de l'un à l'autre, redisant son petit boniment, éclatant de rire lui-même pour annoncer la gaieté, et s'éloignant sur ces mots, qu'il répète à chacun :

— Elle est bien bonne, n'est-ce pas?

J'ai à vous présenter encore *le maladif*, une sensitive, un roseau, un fourreau qu'use la lame! *Le maladif* arrive voûté, emmitouflé dans des cache-nez gigantesques, semblant appuyer sa marche chancelante sur une canne, toussant quand on l'observe, s'arrêtant en haut des marches comme s'il ne pouvait reprendre sa respiration, histoire de faire dire :

— Quelle abnégation! trouver encore la force, quand on est dans un pareil état, de se dévouer aux intérêts de son pays!

Je suis forcé d'en passer, et des meilleurs; mais ces quelques coups de plume auront suffi, j'espère, à vous donner une idée de la collection complète et à vous suggérer l'envie d'aller lui rendre visite vous-même un jour que, après votre déjeuner, vous n'auriez rien de mieux à faire.

Une autre fois, si j'en ai le loisir, j'y reviendrai moi-même et je vous ferai faire connaissance avec le personnel féminin de la gare aux heures parlementaires.

O Parisiens, mes frères! j'en suis encore tout épouvanté. Il m'est tombé sous les yeux, hier, un tableau comparatif donné par un journal, tableau indiquant la progression suivie par les loyers.

M^{me} de Maintenon, dans une lettre parlant de son père, le comte d'Aubigné, et évaluant la dépense de sa maison, y faisait figurer pour 1,200 livres le loyer d'un hôtel situé tout près du Louvre, hôtel où il se

logeait avec quatre laquais, deux cochers, des chevaux, des voitures et tout l'attirail qu'un pareil train pouvait comporter.

Le même hôtel, aujourd'hui, serait certainement loué 30 000 francs dans le même quartier. Quelle sera, si la progression continue, la condition faite aux Parisiens du vingtième siècle?

Et pourtant, ce ne sont pas les logements qui manquent. On en compte pour le quart d'heure six cent quatre-vingt-deux mille.

Chose curieuse, il y a environ deux cent cinquante ans, Paris traversa une première crise des loyers tellement intense que le Parlement, à cinq reprises différentes, fut obligé de publier des règlements ordonnant des rabais obligatoires.

Ce qui précède m'a effrayé, ce qui suit m'a étonné. Ce qui suit, c'était un avis au public pour l'informer que les nouvelles harpes de la maison *** seraient jouées à l'Exposition des Champs-Élysées trois fois par semaine, de telle heure à telle heure.

Les nouvelles harpes? on en fabrique donc encore? Et pourquoi, mon Dieu! On sait que la guitare a gardé quelques fanatiques parmi lesquels il faut compter M^{lle} Sarah Bernhardt. Mais la harpe! si vous entriez dans un salon et que vous y trouvasiez la maîtresse de la maison en train de répéter un solo de harpe dans la solitude, est-ce que cela ne vous ferait pas le même effet que si vous rencontriez, aux Champs-Élysées, un coupé attelé d'un animal antédiluvien? Il eut pourtant un moment de splendeur, cet instrument. Les vieillards vous diront encore que la harpe était incomparable pour faire valoir un joli pied et un joli bras.

On était si bien persuadé de ces vérités-là, aux abords de 1835, que Théodore Labarre, le maître harpiste, gagnait une centaine de mille francs par an à donner des leçons à quarante francs le cachet sans pouvoir suffire aux demandes.

Mais que c'est loin, mon Dieu! que c'est donc loin!

Autre surprise.

L'envie m'a pris de tâter le pouls à la poésie. Justement un petit volume aux allures coquettes était là sur une table, son titre aurait suffi à piquer ma curiosité. On lisait en effet sur la couverture ces mots bizarres :

Les Mirages, sonnets reflexes.

Reflexes? — Oui, parfaitement, je dis : *reflexes*. Vous allez voir si c'est ingénieux. Quand vous vous regardez dans une glace, vous y voyez tout naturellement votre image reproduite.

C'est un effet reflexe.

Les sonnets du même nom, sont des sonnets qui se doublent comme si on les écrivait devant une glace. Quand les quatorze vers réglementaires sont achevés, le sonnet reflexe reprend sa marche en remontant les rimes. Il y a une chanson d'atelier qui dit :

Si ce refrain vous ennue,
Nous allons le recommencer.

Le sonnet reflexe, c'est cela.

Soyons juste pourtant, on ne peut pas s'ennuyer en sa compagnie.

Il est bien trop excentrique pour cela. L'auteur, M. Chaigneau, doit être évidemment un jeune homme désireux d'attirer l'attention par l'étrangeté, ce qui lui fait écrire (parole d'honneur, c'est textuel) des vers comme ceux-ci :

Si doux sont les yeux bleus, si riches d'âme blonde,
Que pour renaître à d'eux on en voudrait mourir;
Si grands, que l'infini du ciel semble y fleurir,
Et qu'on y cherche en vain la souillure profonde.

Qu'importe si l'orgie a mis sa lèvre immonde
Sur tes beaux cheveux d'or qu'elle a voulu flétrir?
La source de tes yeux que nul n'a pu tarir,
D'un baptême divin illumine et l'inonde!

Je ne puis voir en toi que ton charme azuré :
Par toi, j'ai pressenti l'espace énamouré,
Par toi, je veux monter jusqu'aux sphères subimes

Viens aspirer sans fin mon baiser fraternel;
Recueille mon essor au fond de tes abîmes,
Et notre âme en sera dans l'amour éternel.

Enlevons la rime, et supposons que l'on se mette tout d'un coup à parler en prose l'idiome des sonnets reflexes, ce serait délirant.

Nous voici dans un salon.

Un monsieur fait la cour à une dame :

— Ah! madame, que vos yeux sont riches d'âme blonde!

— Plait-il, monsieur?

— Je dis, madame, que vous avez un charme azuré.

— Mais...

— Vous me faites pressentir l'espace.

— Quel espace, monsieur?

— L'espace épanouré, madame.

Avant la fin de la soirée, il faudrait emporter tous les assistants sur des civières.

Et cependant M. Chaigneau n'est évidemment pas le premier venu. S'il voulait être lui-même et marcher sur les pieds comme tout le monde, il est probable qu'il finirait par avoir du talent.

Ces bizarreries préméditées me remettent en mémoire un mot de Villemain.

Il se trouvait dans une réunion littéraire, où un poète chevelu s'était adossé à la cheminée pour réciter des vers hallucinés, dans lesquels les adjectifs les plus extravagants exécutaient des sarabandes effrénées.

— Pauvre jeune homme, fit Villemain en se penchant vers son voisin, il est *épithéptique!*

~ Un lecteur m'écrit pour me demander où en est l'affaire du *Drame-Français*.

Point vous n'ignorez que c'est le nom que notre excellent confrère Laforêt désire donner au théâtre qu'il voudrait fonder pour donner asile aux auteurs sans refuge, depuis que l'opérette prétend, comme le diable, avoir au moins sept châteaux.

Des difficultés matérielles ont entravé, dès le début, le projet de M. Laforêt. Mais il n'en persévère pas moins, et il fait bien.

Une société financière est formée, à l'heure qu'il est, pour mettre en œuvre cette idée féconde.

Sera-t-on forcé de construire un théâtre, ou trouvera-t-on, à la fin, une salle toute prête? Voilà le grand problème. S'il faut construire un théâtre, on s'y risquera, mais ce sera, avec les lenteurs de MM. les architectes, au moins une année de perdue. Si, au contraire, on parvient à traiter avec un des propriétaires, sur des bases déjà jetées, le Drame-Français pourrait bien être dans ses meubles pour le mois de février prochain.

Voilà, mon cher correspondant, où en sont les choses.

Êtes-vous un simple spectateur, désireux d'applaudir autre chose que des cascades? Êtes-vous un littérateur, M. Josse, impatient de poser sa candidature à la gloire?

Dans une hypothèse comme dans l'autre, il faut vous armer d'un peu de résignation.

Vous savez que tout vient à point lorsque l'on veut bien attendre.

~ Est-ce le théâtre de M. Laforêt, ou une autre scène, qui aura la primeur de la comédie satirique à laquelle travaille avec ardeur un de nos jeunes poètes?

C'est une assez curieuse histoire, que celle de cette comédie-là.

M. Albert Delpit (pourquoi ne le pas nommer?) était allé, il y a de cela trois semaines environ, rendre visite à un journaliste.

On cause, et M. Delpit parle d'un projet de pièce historique qu'il avait alors au bout de la plume.

— Sans doute, fait le journaliste, la pièce historique a du bon, et votre *Jean-mu-Pieds* en est la preuve... Mais il me semble que si j'étais auteur dramatique je chercherais en ce moment dans une autre direction.

— Laquelle donc?

— Je crois, sauf erreur, qu'une satire verveuse, fouettant l'inertie morale de notre époque, aurait de grandes chances de réussite. N'y a-t-il pas dans l'air comme un besoin général d'honnêteté et de renouveau?... La comédie de mœurs est délaissée depuis quelque temps, et délaissée alors qu'elle serait plus opportune et plus accueillie que jamais.

— Mais vous avez raison... Mais vous m'ouvrez un horizon..

Et avec sa fougue juvénile, M. Delpit d'ajouter :

— Dès ce soir, je serai à la besogne... Si vous le voulez, dans un mois je vous lirai mon premier acte. En avril, au plus tard, j'aurai terminé les autres...

Il l'a fait comme il l'a dit.

Le premier acte va être achevé. L'intrigue est bâtie. Le titre est superbe.

Faut-il être indiscret?

Parbleu!... Eh bien! la comédie satirique que j'annonce aux amateurs s'appellera : *les Fils de joie*.

Une trouvaille!

~ Bonne nouvelle pour le dilettantisme.

Faure, complètement remis, rentrera à l'Opéra d'ici à une dizaine de jours au plus. Mais il vient de traverser une rude épreuve physique et morale.

Par une bizarrerie pathologique que je ne me charge pas d'expliquer, Faure avait été atteint du muguet, une maladie qui est ordinairement une spécialité de l'enfance; puis, un vilain jour, le muguet sembla tout à coup tourner à l'angine couenneuse.

Si bien que son médecin, avec une franchise devenue nécessaire, crut devoir lui dire :

— Mon cher ami, j'espère bien vous en tirer; mais comme tout doit se décider d'ici vingt-quatre heures, si par hasard vous aviez des dispositions à prendre...

C'est toujours agréable, ces avertissements-là!

Vingt-quatre heures après, le danger était conjuré; mais il restait un autre genre de préoccupation, d'autant plus poignant que Faure ne voulait en faire part à personne, pas même aux siens, — surtout aux siens.

Il se demandait en *a-parte* si quelque chose de sa voix ne serait pas resté dans les secousses. En quel état retrouverait-il son organe, après trois semaines de maladie?

Faure ne disait rien, mais il avait combiné mentalement son projet. La faculté l'avait envoyé à Versailles, ville dont l'air est si pur qu'il a su conserver cette pureté, malgré le voisinage des controverses politiques. Quand le docteur eut déclaré qu'il pouvait sortir sans inconvénient, Faure s'achemina vers le parc du grand roi.

Il était sept heures du matin.

Pas un promeneur. Partout le silence, c'est à peine si deux ou trois oiseaux, pour secouer le froid de la nuit, essayaient timidement un bout de refrain. Lorsqu'il se fut assuré qu'il était bien seul, non sans un battement de cœur, Faure entonna à pleine voix le commencement de son grand air d'*Hamlet*. Du premier coup, il était rassuré; jamais le son n'était sorti plus vibrant et plus pur. S'il avait pu garder quelque doute à ce sujet, il aurait été tranquilisé bientôt.

Comme il s'éloignait, en effet, l'expérience faite, un brave troupié, qui faisait faction devant le bosquet d'Apollon, et qu'il n'avait pas aperçu, ne put retenir, quand l'artiste passa près de lui, le témoignage de son admiration naïve, et lui murmura, dans un style sans prétention :

— Cré nom! monsieur, si j'avais un creux pareil!

Brave Dumanet, ton suffrage candide fit peut-être ce jour-là plus de plaisir au grand artiste que bien des ovations.

Depuis cette épreuve à ciel ouvert, Faure a chanté deux ou trois fois déjà devant des amis. C'est admirable de timbre et de velouté. Sa rentrée va être un triomphe.

Tout est bien qui finit bien.

~ De la maladie au médecin, la transition va de soi.

Un des maîtres de la science médicale prend sa retraite.

Bouillaud, le célèbre professeur, après une illustre et longue carrière, abandonne sa chaire.

C'est le moment, pour un chroniqueur, de raconter une anecdote dont Bouillaud fut le héros, et qui peint bien la finesse de l'homme d'esprit, dont est doublé chez lui le savant.

Un confrère avait eu avec lui, à l'Académie de médecine, une polémique assez vive.

A quelque temps de là, le confrère tombe gravement malade, si malade, qu'il perd complètement la connaissance. Une consultation est résolue pendant ce temps-là, et c'est Bouillaud que la famille fait mander.

Il vient, rédige son ordonnance, revient, suit la maladie, et, finalement, réussit, en huit jours, à rappeler le moribond à la vie.

Le huitième jour, comme il arrive faire sa visite quotidienne, il trouve le malade revenu à lui, les yeux tout grand ouverts, qui le regarde avec stupéfaction, d'un air qui semble dire :

— Comment! c'est lui!

Et s'approchant en lui tendant la main, il se penche sur le lit et lui dit tout bas :

— Vous ne m'en voulez pas trop de vous avoir sauvé?

~ Et moi qui allais oublier de mettre en joie les jeunes de bonne volonté qui visent l'Odéon avec leurs manuscrits chargés à rimes!

Depuis quelque temps, ces pauvres jeunes-là ne trouvaient plus au second Théâtre-Français qu'une hospitalité un peu restreinte.

Ce dont, comme j'ai eu l'occasion de vous l'annoncer, la commission qui représente la Société des auteurs dramatiques s'est émue. En conséquence, elle a demandé à M. Duquesnel une entrevue.

Fort courtoisement, de part et d'autre, on a déhâté ses intérêts. Après quoi l'on est tombé d'accord sur la convention suivante :

M. Duquesnel s'engage à faire jouer, dorénavant, dans le cours de chaque saison théâtrale :

1° Quatre pièces inédites en un acte;

2° Quatre grands ouvrages également inédits et en trois actes au moins.

Je vois d'ici, à la lecture de ces lignes, une longue procession de littérateurs empressés autant qu'incompris se diriger vers la loge du concierge odéontesque.

Si ce pauvre Constant, de sympathique mémoire, vivait encore, quelle occasion pour lui de placer ses bons conseils!

Car, lorsqu'un jeune homme arrivait, portant un manuscrit sous le bras, Constant ne manquait jamais de lui dire d'un air paternel :

— Vous me feriez bien de la peine, si vous étiez mon fils!...

~ Dans un salon.

On annonce M^{me} et M^{lle} X...

Tous les regards se dirigent vers les arrivantes. Hélas! quel duo!

La fille, encore plus maigre que la maman, louchait horriblement, ce qui ne l'a pas empêchée de compliquer encore ces désavantages d'une coiffure prétentieusement ridicule.

Bref, une véritable caricature.

— M^{lle} X..., dit quelqu'un dans un groupe. Mais est-ce que ce n'est pas elle qu'a failli épouser ce pauvre Gontran?

— Précisément.

— Mâtin! il peut se vanter de l'avoir échappé laide!...

~ Connaissez-vous le peintre Z...?

Grand, sec, efflanqué, il s'en va à travers la vie, avec de longs cheveux qui lui pendent jusque dans le milieu du dos.

Avec cela des airs de mélancolie élégiaque stéréotypés sur sa figure, allongée comme le reste.

On causait de lui aux Mirlitons.

— Quel type curieux!

— Dites phénoménal... un peuplier-pleureur!



AUTRICHE. — Les expériences du nouveau canon Uchatius, à Steinfeld, près de Vienne, en présence des délégations austro-hongroises. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Schenber, notre correspondant spécial.)



ERNESTO ROSSI

Tragédien italien. — Rôle d'Hamlet au Théâtre-Ventadour

Dessin de M. Bocourt, d'après la photog. de M. Ambrosetti.

NOS GRAVURES

SAUVETAGE DES ÉPAVES DU « MAGENTA. »

NOUS avons, dans notre dernier numéro, rendu largement compte à nos lecteurs du sinistre du *Magenta*; nous n'avons plus à y revenir.

Le 1^{er} novembre, le commandant, M. Galiber, accompagné de son second, M. Buge, et de tout son état-major, est allé passer l'inspection de l'équipage du *Magenta*, caserné à la division des équipages de la flotte. Après avoir félicité tous ses hommes pour le dévouement dont ils avaient fait preuve pendant l'incendie du *Magenta*, le commandant Galiber a ajouté qu'il avait encore besoin d'eux pour relever son vaisseau.

« La quille du navire est au capitaine, a dit ce brave officier, nous irons la chercher ensemble, mes enfants, au fond de la mer; c'est à nous seuls qu'appartient le douloureux honneur de sauver ce débris qui a sauvé notre amiral. J'ai demandé au ministre que cette mission nous soit confiée; nous ferons refléter le pavillon du *Magenta* sur un ponton, aux côtés de notre cher vaisseau, et, nuit et jour, morceau par morceau, nous le disputerons aux flots qui l'ont englouti. Nous avons été vaincus par le feu, mais nous aurons raison de la mer. »

Ces paroles ont été accueillies avec un grand enthousiasme par l'état-major et l'équipage du *Magenta*. Les cris de : *Vive l'amiral! Vive le commandant! Vive le commandant en second!* ont été poussés à diverses reprises par ces rudes et honnêtes marins encore couverts des vêtements noircis et brûlés avec lesquels ils s'étaient si héroïquement comportés au moment du danger.

Le 2 novembre, des scaphandres ont été amenés, et depuis lors fonctionnent sans interruption sur l'épave du *Magenta*. Ils ont ramené déjà un grand nombre d'objets à la surface, parmi lesquels des sacs et des hamacs de l'équipage. Les matelots du *Magenta* opèrent le sauvetage concurremment avec la direction du port. Un ponton à grue a été amarré à l'avant de l'épave, et sert à enlever les grosses pièces de bois et de fer. C'est le sujet de notre gravure.

Par un sabord de l'avant sur tribord, on a pu constater la présence d'une certaine quantité de boulets intacts dans le parc. Un homme a pu descendre jusqu'à 7 mètres au-dessous de l'eau, par le mât de misaine, sans rencontrer aucun obstacle. A cette profondeur, commencent les décombres. Toute la partie de tribord est beaucoup plus endommagée que la partie de bâbord. L'arrière est tout brûlé; on ne trouve plus que des débris calcinés auxquels sont encore accrochées des plaques de blindage en grande partie désemparées. Une caisse à poudre brisée a été découverte sur l'arrière. Dans les pièces de bois qui subsistent, il existe des éclats d'obus énormes qui y semblent incrustés. Ce qu'on ne retrouvera pas, ce sont quarante inscriptions phéniciennes provenant de Tunis, et destinées aux collections de la Bibliothèque nationale, perte irréparable pour la science. On ne retrouvera pas non plus ni les valeurs appartenant aux officiers, ni l'argenterie de l'amiral Roze; mais, par une bizarrerie singulière, on a remis intacte, à un des aides de camp de celui-ci, un titre d'obligation que l'explosion du *Magenta* avait projeté jusque sur la place du Polygone.

Inutile d'ajouter que nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces curieuses recherches. — M. V.

LES NOUVELLES EXPÉRIENCES DU CANON UCHATIUS (AUTRICHE)

DERNIÈREMENT de curieuses expériences ont été faites à Steinfeld, près de Wiener-Neustadt, à dix milles et demi de Vienne, avec les nouveaux canons de bronze-acier du général Uchatius, en présence des délégués du parlement austro-hongrois, au nombre d'environ quatre-vingt-dix, et de plusieurs généraux. Ces messieurs ont été reçus sur la place du tir par le ministre de la guerre baron Koller, et l'inventeur lui-même, qui leur donna tous les détails relatifs à la fabrication de ses canons, en leur démontrant tous les avantages de son système. On procéda aussitôt aux expériences conformément au programme. Le résultat de ce tir comparé établit, à n'en

pas douter, paraît-il, la supériorité du canon Uchatius sur celui de Krupp. A deux mille pas, dix coups du canon Uchatius et neuf du canon Krupp portaient en plein dans la cible; à trois mille pas la proportion était de cinq à deux; mais la différence fut bien plus frappante encore entre les canons de bronze-acier et l'ancien canon de bronze, ce dernier ne pouvant soutenir aucune comparaison avec le canon Uchatius, quant à la précision et à l'effet foudroyant de son feu; à une distance de cinq mille pas, le canon Uchatius portait encore avec une rare précision. Tous les assistants furent unanimes à reconnaître la supériorité du nouveau canon sous tous les rapports, et en félicitèrent vivement le ministre de la guerre et le général Uchatius.

Par suite de ce brillant résultat, le parlement austro-hongrois a accordé les fonds nécessaires pour la construction des nouveaux canons de ce système. En exprimant ses remerciements de ce vote, le ministre Koller s'écria à la fin de son discours : « Notre armée ne se « trouvera pas pour la troisième fois en présence d'armes supérieures. »

Parmi les avantages principaux que procure l'invention du général Uchatius, on peut citer : 1^o La construction de toutes les parties du nouveau matériel peut être faite parfaitement en Autriche, et ainsi ce pays se trouvera délivré de la dépendance de l'étranger, ce qui est important non-seulement au point de vue économique, mais encore plus au point de vue politique et militaire. On ne pouvait douter, à la vérité, que l'industrie autrichienne ne réussît à construire des canons en acier fondu et frottés, et tout le monde sait qu'au bout de huit mois l'usine de Neubourg-Mariazell a pu construire trois de ces canons au calibre de 8⁷/_m,7; ces pièces sont actuellement en essais, mais l'industrie autrichienne n'aurait pu acquérir qu'au bout d'un temps trop long l'expérience et l'habileté nécessaires pour la construction rapide et par grandes quantités de ces pièces en acier. 2^o Avec une puissance balistique égale à celle des pièces en acier et avec une résistance égale, tout à fait suffisante pour toutes les circonstances de guerre, les pièces de bronze-acier coûtent trois fois moins, ce qui, vu le nombre des pièces à construire, produira une économie de sept millions et demi de francs. En outre, lorsque les pièces en bronze-acier seront devenues impropres au service, on pourra, pour une somme minime, les faire fondre et en fabriquer de nouvelles pièces, ce qui ne pourrait se faire avec des pièces en acier. 3^o Les pièces en bronze-acier, comme toutes les pièces en bronze, en général, sont beaucoup moins sensibles aux agents atmosphériques, et peuvent être entretenues dans de bonnes conditions, plus facilement et à meilleur compte que les pièces d'acier. Cette qualité est très-précieuse en campagne.

ERNESTO ROSSI

DANS la troupe italienne amenée à Paris en 1833 par M^{me} Ristori, on remarquait un jeune homme bien fait, d'une allure distinguée, qui jouait avec chaleur les rôles d'amoureux et obtenait parfois, à côté de la célèbre tragédienne, les applaudissements du public : c'était Ernesto Rossi.

Il revint, onze ans plus tard, en 1866, en possession déjà d'une réputation européenne. Aujourd'hui, le voilà de nouveau installé dans la salle Ventadour et nous donnant le spectacle de son talent souple, varié, puissant. Il est l'un des plus grands artistes contemporains.

Né à Livourne le 27 avril 1828, il eut à lutter, pour embrasser la profession de comédien, contre la volonté de son père, homme énergique et opiniâtre, ancien officier de Napoléon, qui avait été décoré lors de la campagne de Russie, en 1813, et qui, après avoir acquis une certaine aisance dans le commerce des bois, s'était mis dans l'idée de faire de son fils un avocat. Mais que sont les obstacles pour une nature ardente? Encouragé par son grand-père qui lui avait appris à lire Shakespeare, poussé par un goût irrésistible, le jeune Ernesto jouait la tragédie sur le comptoir paternel transformé en théâtre, et, de concert avec Delle Sedie, le futur chanteur, se déguisait gravement avec les couvertures de son lit. A seize ans, il s'envola du collège et s'engagea dans une troupe ambulante qui parcourait la campagne. Il y remplit le rôle de Paolo, de *Francesca da Rimini*; il eut du succès; puis il entra dans la troupe de Domeniconi, qui jouissait de quelque renom. Ce fut le temps des dures épreuves, des appointements à 2 fr. le cachet, des vêtements râpés et des rares diners! Le

père, trompé dans ses espérances, se montrait inexorable.

Ernesto Rossi avait alors vingt ans. Il possédait tous les avantages extérieurs; sa voix était chaude, bien timbrée; son geste ample, son intelligence rare. Il plut à Gustave Modena, l'illustre tragédien, qui formait des élèves et qui le prit avec lui, ainsi que les deux Salvini, Pompei, Romagnelli, etc., tous célèbres aujourd'hui. Rossi resta deux ans avec ce maître et apprit de lui les règles qui fortifient le génie. Le travail et la nature firent le reste.

On ne connaissait pas Shakespeare en Italie à cette époque. Rossi eut l'idée de jouer son auteur favori, en allant de ville en ville, et de se composer un répertoire avec ses drames. Il sentait que son talent s'accordait bien mieux avec le génie du poète anglais qu'avec les œuvres classiques proprement dites. Encouragé par quelques amis qui l'aidèrent de leur bourse, il forma une troupe et se mit à parcourir le monde. Les succès d'argent furent longs à venir, mais enfin ils parvinrent, après des alternatives heureuses et funestes, à couvrir les frais de l'entreprise et à assurer l'existence de la troupe. Rossi alla se faire applaudir dans la plupart des capitales de l'Europe; à la suite de son voyage en France de 1866, il partit pour l'Amérique du Sud, où il récolta quantité de fleurs et de piastres. Il s'était marié en 1833 avec la fille d'une riche famille de Mantoue, qui avait été séduite par le talent du brillant acteur, comme Desdemone le fut par les hauts faits d'armes d'Othello.

Le « commandeur » Ernesto Rossi est le premier acteur qui ait été décoré dans son pays. La distinction de son esprit et de ses manières l'ont fait rechercher par la société aristocratique des divers pays qu'il a traversés. En Portugal, il devint l'ami du roi, qui chaque jour aimait à faire sa partie avec le grand artiste. Sa taille n'est pas bien élevée, mais elle est bien prise; sa figure n'a pas ce qu'on appelle la beauté plastique, mais elle respire la douceur et une grâce un peu sensuelle; la mobilité de ses traits est surprenante et lui permet de se transformer, suivant les rôles, au point de se rendre méconnaissable. Ses yeux sont noirs, mais ils n'ont pas cette couleur éblouissante particulière aux Italiens; ils sont plutôt transparents et expriment mieux la tendresse que la rage. Quand il est sur la scène, Rossi semble perdre absolument le sentiment de sa personnalité : il parle, il marche, il regarde, il écoute, et jamais un mot, jamais un pas, jamais un regard ou un geste n'est en dehors du rôle. L'incarnation est véritablement complète. Nous n'avons pas vu ce phénomène poussé à ce point; nous ne pensons pas qu'on puisse aller au delà.

VICTOR CHAMPIER.

LE VOYAGE DANS LA LUNE

DANS sa chronique musicale de l'avant-dernier numéro, notre collaborateur M. Albert de La-salle a apprécié l'œuvre. Il nous reste à donner une idée de l'originalité et de la splendeur de la mise en scène; cela ne se décrit pas, et le crayon lui-même est bien impuissant à rendre tant de merveilleuses décorations, tant de brillants et spirituels costumes; notre habile dessinateur, M. Scott, a néanmoins essayé de rendre l'esprit de la chose, et, par la disposition ingénieuse de son dessin, on se rendra facilement compte de l'idée qui a guidé les auteurs, et des effets surprenants de cette féerie si spirituelle et si élégamment parisienne. Nous renonçons donc à toute autre description.

ÉCHOUEMENT DU NAVIRE « LE CHARLES-DICKENS » A L'ENTRÉE DU PORT DE BOULOGNE.

DANS la nuit du 6 novembre, à trois heures environ, par un temps très-sombre, une mer houleuse et une forte brise de S.-O., un bâtiment à vapeur anglais, le *Charles-Dickens*, chargé de 1,153 tonneaux de charbon, voulant entrer dans le port de Boulogne, fut drossé par les lames sur la maçonnerie dite le « Fer à cheval » qui prolonge la jetée Est, et y resta échoué. L'équipage, composé de dix-huit hommes, put gagner la terre sans accidents, grâce à plusieurs embarcations, entre autres le bateau de sauvetage de la Société humaine et un galet dirigé par M. Fournier, pilote.

L'important était, avant tout, de relever le navire.

Malheureusement, le *Charles-Dickens*, que l'on essayait de renflouer, était coulé par le travers du port, l'arrière à l'Est, au pied de la jetée, le beaupré sur les fascines de l'Ouest. Le chenal est donc complètement obstrué. C'est le port de Boulogne fermé. Déjà le paquebot qui devait arriver dans l'après-midi du 7, venant de Folkestone, a dû conduire à Calais ses voyageurs, l'entrée des jetées de Boulogne lui étant impossible. La mer, soulevée par un violent coup de vent, est des plus mauvaises. Les lames se brisent avec rage sur le navire coulé et rendent inutile tout essai d'entrée ou de sortie. Au milieu des flots surgissent tristement quelques lambeaux de toiles suspendus au mât de misaine; la cheminée s'incline piteusement, et l'arrière de la dunette disparaît à chaque instant, couvert par les vagues furieuses.

On s'occupe en ce moment de prendre des mesures énergiques afin de faire cesser un semblable état de choses, inouï dans nos annales.

Le *Charles-Dickens* est un steamer en fer, à hélice, d'une valeur de 13,000 livres sterling (375,000 francs). Il avait déjà effectué vingt-huit voyages de Sunderland à Boulogne. — M. V.

EXPOSITION DE LAPINS AU PRATER (VIENNE-AUTRICHE).

CETTE Exposition, établie au Prater, renferme plus de mille lapins, des modèles d'étables d'élevage, et en outre tous les objets que l'on peut fabriquer avec la peau de cet animal : des pelisses, des chapeaux et des habits. Jusqu'à présent la section française a exposé les plus beaux spécimens de la race angora; nos compatriotes, MM. Vallée, Torderu et Plaussé, ont obtenu les premiers prix; les sections étrangères n'ont offert que quelques produits remarquables de la race canadienne.

Le but principal du comité de l'Exposition est de fournir, grâce à l'élevage des lapins, une viande délicate et peu coûteuse à la Société d'approvisionnement, et principalement pour la ville de Vienne où la viande de boucherie atteint un prix des plus élevés. Aussi a-t-on établi à l'Exposition un cuisinier français qui offre au public la viande de lapin préparée sous toutes les formes possibles, et à un prix très-moderé. L'élevage des lapins est tout nouveau en Autriche, où l'on cherche à suivre les mêmes procédés que l'on emploie en France. Puissent les Autrichiens découvrir le procédé de s'en faire six mille livres de rentes! — M. V.

COURRIER DU PALAIS

VOILA qui est entendu, les vacances judiciaires ont pris fin et l'activité va renaître au Palais. Je ne puis m'empêcher de constater que la reprise est lente à se produire, et que la salle des Pas-Perdus est encore bien silencieuse par moments. C'est le mercredi, 3 novembre, qu'a eu lieu avec la pompe accoutumée la rentrée des cours et tribunaux et que la messe du Saint-Esprit a été dite dans l'église de la Sainte-Chapelle. Toute la magistrature de Paris y assistait en grand costume, la cour de cassation, la cour d'appel, le conseil de l'ordre des avocats, le tribunal de première instance, le tribunal de commerce, les juges de paix du département de la Seine et le conseil des prud'hommes. M. le garde des sceaux Dufaure et M^{rs} Guibert, archevêque de Paris, assistaient à cette solennité. La cérémonie religieuse a commencé à onze heures et s'est terminée à midi. Puis la cour de cassation et la cour d'appel ont eu leurs audiences solennelles; M. le procureur général Renouard a prononcé un discours de rentrée, dont le sujet était « l'histoire et l'organisation de la cour suprême. » M. l'avocat général Choppin d'Arnouville avait pris pour texte une « étude sur le langage judiciaire. »

On sait que dans les chambres du tribunal civil, il n'est point d'usage de prononcer des discours de rentrée, et, dans cette première audience, plusieurs présidents ont vivement engagé les membres du barreau à se tenir prêts à plaider, les avertissant que des remises ne seraient accordées que pour des causes légitimes.

Je vois bien que j'ai tout le temps de terminer ma

petite tournée annuelle dans les départements. Je pourrais encore passer la frontière et même traverser les mers, si quelque cause exceptionnelle nécessitait ce voyage; mais le nouveau monde, qui pourtant est un pays de ressource pour les crimes excentriques, pour les causes à sensation, ne m'offre rien de bien curieux; l'Angleterre attend encore le dénouement de la tragédie de White-Chapel, et le procès Sonzogno est à peu près le seul qui fasse maintenant quelque bruit dans notre vieille Europe. Or, je vous ai exposés les chefs d'accusation et je ne trouve, en vérité, rien de bien intéressant dans les débats qui se poursuivent depuis dix grands jours devant la cour d'assises de Rome. Que les Italiens, et particulièrement les Romains, se passionnent pour telle cause qui a pris un caractère politique, je le comprends; mais elle est loin de présenter le même intérêt en France. Luciani, l'ancien ami, l'ancien collaborateur du journaliste Sonzogno, avait détourné de ses devoirs la femme de celui-ci, et Sonzogno a fait échouer la candidature de Luciani en révélant certains antécédents peu honorables pour celui-ci. Maintenant, est-ce Luciani qui a mis le poignard dans la main de Frezzo, qui l'a poussé à l'assassinat? telle est la question capitale du procès, et l'on comprend à quel point la solution est délicate; puisqu'en dehors des déclarations formelles des coaccusés de Luciani et de Frezzo, les charges n'ont plus d'autre base que des preuves morales, que des appréciations très-contradictoires de témoins que la politique peut égarer. Il peut se passer encore une semaine avant que l'arrêt ne soit rendu.

Je trouve, devant la cour d'appel de Bordeaux, une cause qui mérite quelque attention; c'est l'envers du roman; c'est la séduction, c'est la faute dépouillée de leur poésie sentimentale. M. Léonard et M^{lle} Marguerite ont été des amoureux et, probablement, des amoureux persécutés; l'histoire de leurs amours a peut-être été fort attendrissante, mais il n'est plus question de cela du tout; de ces choses de cœur, de ces ardeurs, de ces entraînements, de ces obstacles, de ces douleurs, il ne reste plus que le plus prosaïque des résultats : un procès en dommages-intérêts intenté par M^{lle} Marguerite, devenue mère, à M. Léonard, et la séparation de ces deux cœurs, si bien unis jadis, se transforme en question de droit. Il est de principe que les promesses de mariage n'ont aucune valeur juridique; mais il est admis par la jurisprudence qu'une promesse de ce genre faite fallacieusement par un séducteur pour abuser de la faiblesse, de l'inexpérience, de la crédulité d'une jeune fille, peut donner, au profit de celle-ci, ouverture à une demande en dommages-intérêts. M^{lle} Marguerite concluait à 6,000 francs de dommages-intérêts et elle demandait à faire la preuve de certains faits qui devaient lui donner gain de cause dans ce sens. Malheureusement pour elle, le tribunal et la cour d'appel de Bordeaux ont reconnu qu'il y avait eu entraînement réciproque et, par conséquent, faute commune, les deux amants étant à peu près du même âge et touchant à leur majorité, et M. Léonard a gagné son procès.

Quel dommage que les cours d'amour n'existent plus!

Il y a un peu plus d'un an, trois individus fort mal recommandés, et peu recommandables du reste par leurs antécédents, comparaissaient devant la cour d'assises de la Seine sous l'accusation de vol qualifié et de tentative de vol. Ils avaient pénétré dans une maison, forcé la porte d'un locataire de l'étage le plus élevé et volé de l'argent et quelques objets de peu de valeur. En descendant l'escalier, ils avaient eu la malencontreuse idée d'entrer dans un autre appartement; mais là, ils avaient été signalés aux voisins par les cris d'une femme, poursuivis et arrêtés dans la même journée. Les deux premiers, Lemarchand et Beaumont, avouaient leur crime; mais le troisième, nommé Ghio, protestait avec une certaine énergie de son innocence; il adjurait ses co-accusés de dire la vérité, de déclarer qu'il n'était pas avec eux le jour du vol; il les suppliait d'avouer que le troisième larron était un de leurs camarades que, probablement, ils voulaient sauver. Lemarchand et Beaumont restèrent muets, et la cour condamna les trois accusés chacun en huit années de travaux forcés et vingt ans de surveillance de la haute police. Plus tard, dans la prison, Lemarchand et Beaumont voulurent bien convenir qu'en effet Ghio n'était pas leur complice; mais ils refusaient de faire connaître le vrai coupable, de sorte qu'on ne pouvait guère ajouter foi à leur rétractation tardive. Les choses en étaient là quand M. le juge d'instruction reçut une lettre d'un

individu qui se reconnaissait coupable et proclamait l'innocence de Ghio. C'était un jeune homme de dix-huit ans, nommé Morel, qui déjà trois fois a été condamné pour vol. Il vient de comparaître à son tour devant la cour d'assises, et il a persisté à s'accuser lui-même d'avoir été le complice de Lemarchand et de Beaumont; ceux-ci ont été appelés comme témoins, et ils ont confirmé la déclaration de Morel. Cette étrange affaire s'est terminée par la condamnation de Morel à sept années de réclusion et à dix ans de surveillance.

Voilà donc deux individus condamnés pour le même crime, et la cour suprême va nécessairement avoir à statuer sur ces deux arrêts contradictoires. L'erreur judiciaire sera ainsi réparée; mais c'est un fait que MM. les jurés entendront souvent rappeler par la défense, comme l'histoire du boulanger de Venise, comme celles du malheureux Lesurques, de la femme Doize et de deux ou trois autres condamnés innocents dont j'ai oublié les noms.

Il faut plaindre, et tout le monde, sans doute, plaint bien sincèrement les malheureux employés sans place qui, dans l'espoir d'être occupés, consentent à verser des cautionnements qui leur sont si rarement rendus; mais n'y a-t-il pas aussi quelque chose d'irritant dans cette crédulité obstinée des victimes de cette escroquerie? Depuis quinze ou vingt ans les tribunaux correctionnels ont condamné des centaines de chevaliers d'industrie qui dépouillent ainsi les malheureux employés de leurs économies; les journaux, par la publicité qu'ils ont donnée à toutes ces poursuites, ont vainement tenté et tentent encore vainement de mettre les dupes en défiance, c'est peine perdue. Avant-hier encore, la 8^e chambre correctionnelle condamnait à un an et à six mois de prison les nommés Tesseire et Boubal, qui ont, par ce stratagème, obtenu le versement de sommes d'une certaine importance. Ils avaient fondé une entreprise colossale, une boulangerie ambulante; ils avaient une installation magnifique, des fours, une machine à vapeur, des chevaux, des voitures... Et l'exploitation a duré vingt jours!

Il faut cependant admettre que l'espoir d'un bon emploi puisse être un appât irrésistible pour un homme sans place; mais il y aurait une précaution bien simple à prendre, celle de verser le cautionnement demandé, non pas dans les mains de celui qui prétend ne demander qu'une garantie de fidèle gestion, mais dans une caisse publique quelconque ou dans une maison de banque. Voilà une proposition que le futur patron ne pourrait refuser sans reconnaître implicitement qu'il veut appliquer l'argent à ses besoins personnels.

Dans cette dernière affaire de la boulangerie ambulante, deux des victimes avaient déposé un cautionnement de 2,000 francs! Pauvres gens! 2,000 francs, c'est bien long à mettre de côté, quand on gagne 150 francs par mois!

PETIT-JEAN.

LA PUPILLE

(Suite)

LE matin du quatrième jour, Simonin, que Cornu avait quitté pour aller se promener dans le parc, le vit rentrer le sourire sur les lèvres.

— Eh bien! jeune homme? lui dit-il.

— Eh bien! confrère, la beauté du parc répond à celle du château; mes clients de Parthenay ne perdront rien, j'en réponds.

— Allons, tant mieux! Mes clients de Paris auront la même chance. Ah! c'est réellement une belle terre que celle de Blangy! Bon vin, bonne table, je n'y regrette réellement pas trop...

— Votre étude?... interrompit Cornu.

— Pas précisément, mais le café Minerve et le Palais-Royal. Connaissez-vous l'amiral suisse?

Et, sans attendre la réponse du jeune huissier, le jovial Simonin se mit à fredonner un des refrains de *la Vie parisienne*.

— Vous êtes gai, cher et honoré confrère, remarqua judicieusement Cornu.

Puis, désignant la table de jeu sur laquelle des jetons étaient disposés, le jeune huissier continua :



CAPRICE

ANTASIA

COTE DE LA LUNE

COTE DE LA TERRE

LA FORGE

LE CANON

Le Monde illustré, — No 970.

Designé de M. Scott.

THÉÂTRE DE LA GAITÉ. — LE VOYAGE DANS LA LUNE

Opéra-féerie en quatre actes. — Paroles de MM. Van Looy, Leterrier et A. Monnier. — Musique de J. Offenbach. — Décors de MM. Cornill, Fromont et Chéret. — Costumes de M. Grévin.

— Voici l'heure de notre partie quotidienne... Tout est prêt; vous plaît-il de commencer?

— A vos ordres.

Ils s'étaient à peine installés, lorsqu'une voix sonore retentit sur les marches du perron qui conduisait au salon dans lequel ils se trouvaient.

— Il n'est pas encore arrivé?... Tant pis! dit la voix. Eh bien! j'attendrai... Je suis un ami, vous dis-je.

Simonin et Cornu se retournèrent et virent entrer brusquement un homme maigre et décoré, portant une longue moustache grise, qui pénétra, le chapeau sur la tête et d'un pas précipité dans le salon, sans daigner les remarquer.

Jean l'avait suivi en manière d'introduction.

Il jeta sur les huissiers un regard courroucé et murmura entre ses dents :

— Un ami de M. le comte dans un pareil moment; quel guignon!

Le nouveau venu s'était assis à l'écart, et s'éventait avec un journal qu'il venait de tirer de sa poche.

Simonin profita de la présence du vieux Vendéen.

— Jean, du grog, je vous prie.

— Et des petits fours, monsieur Jean, ajouta Cornu, tempérant son acent aigu par une formule moins impérieuse.

— A l'instant, messieurs, répondit le Breton en s'éloignant et maugréant : Sont-ils sans gêne! Mais il faut les ménager. Oh! les gredins!

Les allures de l'inconnu, qui continuait à affecter de ne point remarquer leur présence, intriguèrent les deux huissiers.

Simonin essaya de le faire causer.

— Serviteur, monsieur, lui dit-il.

— Bonjour, répondit l'homme maigre sans interrompre sa lecture et sans daigner jeter un seul regard sur son interlocuteur.

— Cher confrère, fit Cornu à voix basse, quel peut être cet original... un créancier?

— Nous le saurons bientôt. Deux cent cinquante.

— C'est juste; je prends : dix du sept et je joue le dix d'atout.

— Je saisis avec l'as. Quarante de besigue.

— Vous saisissez toujours, cher et honoré confrère.

— Ah! c'est un mot; vous êtes gai aussi, jeune homme. Parfait! je le dirai au café Minerve. Ah! ah! ah!

Cornu crut de son devoir de se mettre à l'unisson de l'huissier parisien, et son rire de frère se mêla à la gaieté de trombone de son compagnon.

Cet allègre duo fut interrompu par l'homme maigre.

Depuis quelques instants il parcourait le journal, paraissant y chercher avec impatience quelque chose qu'il ne trouvait pas. Tout à coup il s'écria :

— Ah çà! mais ces journalistes sont insupportables, ils ne parleront donc jamais de l'armée!

Puis, repliant le journal dont il s'éventa de nouveau, il ajouta en se levant :

— Ah! qu'il fait chaud!

Malgré cette remarque parfaitement juste, il se promena ensuite de long en large d'un pas impatient, et finit par s'arrêter derrière Simonin, dont machinalement il examina les cartes.

Les deux huissiers en étaient arrivés à ce point du besigue où toutes les cartes du talon étant épuisées, les joueurs jettent les unes après les autres, en répondant à la couleur demandée, les huit dernières cartes qu'ils ont dans les mains.

Au moment où l'homme à la grande moustache s'arrêta derrière lui, Simonin avait encore cinq cartes dans les doigts.

Il se disposait à jeter un roi de carreau, lorsque l'inconnu lui dit d'un ton brusque :

— Jouez trèfle!

— Vous dites, monsieur?

— Jouez trèfle! répéta l'homme maigre du même ton que s'il se fût écrié : Portez armés!

— Non pas, fit Simonin en jetant son roi de carreau.

— Vous jouez comme savate, s'écria l'inconnu; c'est lui donner la volée!

— Comment la volée!... mais nous jouons le besigue.

— Il fallait donc le dire! Vous me laissez là vous

conseiller pendant une heure, fit le donneur d'avis en s'éloignant furieux et en ajoutant : A-t-on jamais vu jouer le besigue avec cinq cartes! Quels Chinois! Ah! qu'il fait chaud! J'ai un hectolitre de poussière dans la gorge; j'étrangle! Ah! qu'il fait chaud!

Comme s'il eût entendu cette plainte, Jean entra, apportant des rafraîchissements, et, les ayant déposés sur un guéridon, se retira.

Les huissiers dont la partie était terminée se levèrent.

Cornu prépara trois grogs, et tandis que Simonin en saisissait un qu'il porta avidement à ses lèvres, tendant le second à l'homme maigre :

— Prenez, monsieur, lui dit-il.

— Merci, je ne bois pas, répondit celui-ci d'un ton brusque.

— Désolé, en ce cas. A votre santé, confrère.

Il trinqua avec Simonin, qui crut de son devoir d'adresser également à son troisième compagnon un regret poli :

— Nous le regrettons vivement, monsieur.

— Monsieur, monsieur... répéta l'homme à longue moustache avec colère. Vous m'agacez à la fin avec votre *monsieur*. Major, je vous prie, le major de Fonbouillant.

— Un officier, je m'en doutais! Ces militaires sont d'une courtoisie! remarqua Cornu.

LEOPOLD STAPLEAUX.

(La suite au prochain numéro.)

QUESTIONS & RÉPONSES

QUESTION N° 32. — *Quelle est la vérité historique sur la mort de Jean Jacques Rousseau et de Beaumarchais.*

(Suite)

Communication signée : UN CURIEUX.

« Jean-Jacques paraissait se plaire extrêmement à Ermenonville et fort content de la liberté dont il jouissait, lorsque la mort vint le frapper au moment où il s'y attendait le moins. Il est mort presque subitement, le 2 juillet 1778, dans les bras de celle qu'il appelait sa femme. Il est faux et de toute fausseté qu'il se soit empoisonné. Les détails les plus minutieux relatifs à sa mort sont consignés dans une lettre que j'écrivis le jour même qu'il cessa de vivre à M^{me} B... Elle a été imprimée dans les journaux du temps, ainsi qu'une réponse de ma sœur à M^{me} de Staël, qui avait voulu essayer, dans ses lettres sur Rousseau, de prouver qu'il s'était suicidé. Rien de plus vrai, rien de plus touchant que le récit qu'il mon père a fait, en 1778, de l'arrivée, du séjour et de la mort de Jean-Jacques à Ermenonville.

« ... Il avait déjà si bien repris sa gaieté, franche et naïve, comme celle de l'enfance, que souvent, sur le grand banc de gazon du verger, il nous faisait tous rire, petits et grands, par ses contes à la suisse. S'il était content du calme qu'il commençait à retrouver, nous l'étions réciproquement de sa tranquillité; il l'avait payée de peines si aiguës, qu'il eût été bien juste qu'il eût pu jouir plus longtemps de ce faible dédommagement; mais, hélas! ...

Le mercredi 4^{er} juillet 1778, il se promena l'après-midi, comme de coutume, avec son petit gouverneur; il faisait fort chaud; il s'arrêta plusieurs fois pour se reposer, ce qui ne lui était pas ordinaire, et se plaignit, à ce que l'enfant nous a dit depuis, de quelques douleurs de coliques, mais elles s'étaient dissipées lorsqu'il revint souper, et sa femme n'imagina pas même qu'il fût incommodé. Le lendemain matin, il se leva comme à son ordinaire, alla se promener au soleil levant, autour de la maison, et revint prendre son café au lait avec sa femme; quelque temps après, au moment où elle sortait journellement pour les soins du ménage, il lui recommanda de payer, en passant, un serrurier qui avait travaillé pour lui, et surtout de ne rien rabattre sur son mémoire, parce que cet ouvrier paraissait un honnête homme; tant il a conservé jusqu'au dernier moment le sentiment de l'ordre et de la justice! A peine sa femme avait-elle été dehors pendant quelques instants, que, venant à rentrer, elle trouva son mari sur une grande chaise de paille, le coude appuyé sur une commode. — Qu'avez-vous, dit-elle, mon bon ami,

vous trouvez-vous incommodé? — Je sens, répondit-il, de grandes anxiétés et des coliques. Alors sa femme, afin d'avoir du secours sans l'inquiéter, feignit de chercher quelque chose et pria le concierge d'aller dire au château que son mari se trouvait mal. Ma femme, avertie la première, y courut aussitôt, et, comme il n'était pas neuf heures du matin, et que ce n'était pas une heure à laquelle on eût coutume d'y aller, elle prit le prétexte de lui demander, ainsi qu'à sa femme, si leur repas n'avait pas été troublé par le bruit que l'on avait fait, la nuit, dans le village. — Ah! madame, lui répondit-il du ton le plus honnête et le plus attendri, je suis bien sensible à toutes vos bontés; mais vous voyez que je souffre, et c'est une gêne ajoutée à la douleur que celle de souffrir devant le monde; vous-même vous n'êtes pas d'une assez bonne santé ni d'un caractère à supporter la vue de la souffrance. Vous m'obligerez, madame, et pour vous et pour moi, si vous voulez vous retirer et me laisser avec ma femme pendant quelque temps. Elle se retira presque aussitôt. Dès qu'il fut seul avec sa femme, il lui dit de venir s'asseoir à côté de lui. — Vous êtes obéi, lui dit-elle, mon bon ami, me voilà; comment vous trouvez-vous? — Mes douleurs de colique sont bien vives; mais je vous prie, ma chère amie, d'ouvrir les fenêtres, que je voie encore une fois la verdure, elle est belle! — Mon bon ami, lui dit sa pauvre femme, pourquoi me dites-vous cela? — Ma chère femme, lui répondit-il avec une grande tranquillité, j'ai toujours demandé à Dieu de mourir sans maladie et sans médecin, et que vous puissiez me fermer les yeux. Mes vœux vont être exaucés. Si je vous donnais des peines, si, en vous attachant à mon sort, je vous ai causé des malheurs que vous n'auriez jamais connus sans moi, je vous en demande pardon. — Ah! c'est à moi, mon bon ami, s'écria-t-elle en pleurant, c'est bien plutôt à moi de vous demander pardon de toutes les inquiétudes et les embarras que je vous ai causés; mais pourquoi donc me dites-vous cela? — Écoutez-moi, lui dit-il, ma chère femme, je sens que je meurs, mais je meurs tranquille; je n'ai jamais voulu de mal à personne et je dois compter sur la miséricorde de Dieu. Mes amis m'ont promis de ne jamais disposer, sans votre aveu, d'aucun des papiers que je vous ai remis. M. de Girardin voudra bien réclamer leur parole; vous remercierez M. et M^{me} de Girardin de ma part. Je vous laisse entre leurs mains, et je compte assez sur leur amitié pour emporter avec moi la douce certitude qu'ils voudront bien vous servir de père et de mère. Dites-leur que je les prie de permettre que je sois enterré dans leur jardin. Vous donnerez mon souvenir à mon petit gouverneur; vous donnerez aux pauvres du village pour qu'ils prient pour moi, et à ces bonnes gens dont j'avais arrangé le mariage, le présent de noces que je comptais leur faire. Je vous charge, en outre, expressément de faire ouvrir mon corps, après ma mort, par des gens de l'art, et d'en faire dresser un procès-verbal. »

Adresser les réponses à M. Charles Joliet, au *Monde illustré*, 43, quai Voltaire, Paris.

CHARLES JOLIET.

THÉÂTRES

THÉÂTRE ITALIEN : *Kean* et Ernesto Rossi. — AMBIGU : *la Vénus de Gordes*, drame en cinq actes et sept tableaux, par M. Adolphe Belot.

EST surtout dans ces drames légers où l'invention se mêle à la vérité historique, que le talent d'Alexandre Dumas se joue avec le plus d'aisance. *Kean*, ou *Désordre et Génie* (n'omettons pas ce sous-titre qui est toute une date) est de sa bonne période et de sa bonne manière. Des créateurs de la pièce, qui fut représentée pour la première fois aux Variétés en 1836, il reste encore Frédéric-Lemaître, Bréssant et Hyacinthe. Singulier trio, n'est-ce pas? De l'aveu de tous ses contemporains, Frédéric fit de *Kean* un de ses plus beaux rôles. Il était magnifique dans l'acte de la taverne, lorsqu'il brandissait une chaise sur la tête de lord Melvil; — magnifique aussi, lorsque, sous le pourpoint de Roméo, saisi d'un accès de folie, il insultait publiquement le prince de Galles : « Je ne suis pas Roméo, je suis Falstaff, le compagnon de débau-

ches du prince royal d'Angleterre! A moi, Quickly l'hôtelière; versez, versez à pleins bords, que je boive à la santé du prince de Galles, le plus débauché, le plus indiscret, le plus vaniteux de nous tous!... A la santé du prince de Galles, à qui tout est bon, depuis la fille de taverne qui sert les matelots du port, jusqu'à la fille d'honneur qui jette le manteau royal aux épaules de sa mère!... Au prince de Galles, dont j'ai cru être l'ami, et dont je ne suis que le jouet et le bouffon!

Un rôle aussi richement nuancé, allant de l'extrême élégance à l'extrême bouffonnerie, en passant par toutes les notes du sentiment, un tel rôle devait nécessairement tenter un artiste comme M. Ernesto Rossi. Il en a fait depuis longtemps l'objet d'études spéciales, et dans ses tournées c'est ordinairement par *Kean* qu'il commence la série de ses représentations. Le public est immédiatement conquis par la pièce et par l'acteur.

La traduction italienne m'a paru être un mot-à-mot très-suffisant. Cependant deux scènes entières ont été supprimées, et des plus importantes. Je vais les indiquer. La première est celle qui ouvre le second acte : au lever du rideau, le théâtre représente toutes les traces d'une orgie dans un salon; Kean dort sur une table, tenant d'une main le tuyau d'une pipe et de l'autre le goulot d'une bouteille de rhum. Ses compagnons sont couchés par terre. Bardolph est à cheval sur une chaise. L'obscurité la plus complète règne sur la scène. Ce tableau a disparu.

A l'acte suivant, dans le texte d'Alexandre Dumas, Kean boxe avec un matelot. Cette scène de boxe, fort pittoresque et toujours applaudie chez nous, a également disparu dans la traduction italienne. Je crois deviner le motif qui a poussé M. Ernesto Rossi à condamner ces deux scènes : il a voulu ramener le rôle à la noblesse. Il a rogné sur le désordre pour augmenter le génie. Cela est fort bien, mais l'intention de l'auteur reste dénaturée, et je ne crois pas que semblables amputations puissent être approuvées.

Ces réserves faites, je me hâte de constater le succès obtenu par M. Rossi. Il a été énergique, brillant. Mais, jusqu'à présent, ma préférence demeure acquise à son interprétation d'*Hamlet*.

L'Ambigu ne se lasse pas d'être le théâtre des crimes. Il vient d'ajouter un nouveau sujet à son « cabinet des horreurs » : c'est là *Vénus de Gordes*, pétrie dans la cire et le sang par une main experte en scélératesses, celle de M. Adolphe Belot. On peut ranger cette *Vénus-là* à côté de *la Femme de feu*, dans la même vitrine. L'une et l'autre se valent. Que si vous ignorez ce que c'est que Gordes, l'auteur vous apprendra que c'est une contrée de la Provence, fertile en belles filles. Margai est de celles-ci, mais son dévergondage égale sa beauté : fille séduite, elle devient épouse adultère; et puis, en avant l'arsenic! En avons-nous vu de ces empoisonneuses!

Les trois premiers actes de *la Vénus de Gordes* sont plus soignés que les autres; il y a des détails de mœurs locales qui trahissent le lettré. On s'est procuré une Arlésienne authentique pour le rôle de Margai; M^{lle} Constance Meyer est belle, et elle a même du talent. Deshayes, Laferrière, M^{lle} Picard complètent un ensemble rugissant, menaçant, effrayant, — tel qu'il convient à l'Ambigu.

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE MUSICALE

THÉÂTRE DES BOUFFES-PARIISIENS : *La Créole*, opéra-bouffe en trois actes, de M. Albert Milaud, musique de M. J. Offenbach (3 novembre).

Il est bizarre qu'on puisse lire sur les programmes de spectacle le même qualificatif « opéra-comique », donné au *Val d'Andorre* et à *la Créole*, à un gros drame et à une grosse farce. Les étrangers venus à Paris pour se perfectionner dans le français en seront quelque peu troublés, et ils dépenseront une partie de leur argent de poche en achat de dictionnaires.

Le mot propre pour désigner *la Créole* serait « opéra-bouffon », ou « ... bouffe », qui est toujours pris en meilleure part.

Le terme « opérette » était, d'ailleurs, à repousser, bien qu'il soit le plus usuel dans la bouche du public. Il ne s'applique avec justesse qu'à des petites drôleries sans façon et qui ne doivent guère durer que trente-cinq minutes : le temps d'une parade. La preuve en est dans ce dicton venu de Mozart, et que l'histoire a conservé : « Un musicien bien portant doit composer une opérette tous les matins avant son déjeuner. »

Ce n'est point une querelle de mots que nous cherchons à *la Créole*. Nous voudrions seulement fixer en quatre syllabes le genre auquel appartient cette pièce, laquelle cherche les effets de la comédie d'intrigue à travers les jovialités de l'ancienne opérette.

Il est vrai que de ces aspirations diverses, de ces prétentions disparates, il peut résulter dans le livret ou dans la partition, des scènes ou des morceaux qui n'ont pas toute la franchise d'accent désirable.

Mais il ne faut pas décourager les auteurs de nos gaietés lyriques, ni les prendre trop vivement à partie au moment où ils font leur évolution vers un genre dramatique plus tempéré et plus poli. Ils sont visiblement en travail pour déblayer leurs compositions de toutes les petites immondices, coq-à-l'âne, plaisanteries de banlieue et quolibets de mauvais ton que la mode y avait tolérés.

S'ils n'ont pas encore trouvé la nouvelle formule qu'ils cherchent, il est équitable de leur faire un crédit de quelques mois. Nous avons bon espoir, quant à nous, de voir sous peu les cinq ou six théâtres d'opérettes que l'on compte à Paris se transformer en théâtres d'opéras-comiques. Le mot apparaît déjà sur leurs affiches, et s'il est prématuré, il n'en indique pas moins la route qu'y prennent les choses.

Ces réflexions, auxquelles nous nous laissons aller, nous sont venues dans les couloirs des Bouffes-Parisiens, pendant les entr'actes de *la Créole*.

Le nouvel opéra-bouffon a gardé, en effet, quelque chose du style ahurissant des opérettes d'il y a quinze ans; c'est le côté démodé de la pièce. (Pour annoncer, par exemple, qu'un capitaine de vaisseau vient de mourir, on dit qu'il a « cassé son mât de perroquet! ») D'autre part, l'intrigue, quoique menée assez obscurément, révèle chez les auteurs la bonne volonté de construire une comédie régulière et bien équilibrée, suivant toutes les lois de la charpente dramatique.

Cinq personnages y jouent entre eux un jeu qui rappelle celui des quatre coins. Au milieu se trouve M. Adhémar de Feuilles-Mortes, commandant une frégate de la flotte de Duguay-Trouin. Aux quatre angles, on remarque René, son neveu, Antoinette, sa pupille, M. Frontignac, enfin Cora, une jeune créole de la Guadeloupe.

Le commandant a décidé, dans sa sagesse, que son neveu épouserait sa pupille. Mais c'est là une de ces idées d'oncle dont l'amour s'embarrasse peu. Justement, Frontignac aime Antoinette, et en est aimé; et c'est René lui-même qui prête les mains à leur mariage, en l'absence du terrible commandant; cela non par dévouement à de si intéressants amoureux, mais parce que lui, de son côté, brûle de s'unir à la belle Cora.

On devine les quiproquos, les chassés croisés, ainsi que tous les propos discordants qui naissent de la situation, lorsque le commandant Adhémar, qui ne sait rien des événements, revient d'un voyage au long cours, et tombe inopinément au milieu de cette nichée de tourtereaux. Dans l'intime persuasion où il se trouve que René et Antoinette sont époux; il les force à se donner, devant Frontignac, le véritable mari, quelques preuves d'affection permises par les lois.

Ces choses se passent au second acte, le plus mouvementé des trois, et qui, d'ailleurs, a racheté le premier, dont la longueur est disproportionnée avec ce qu'on y dit et ce qu'on y fait.

Au troisième acte, nous sommes sur le pont d'une goëlette qui est au vaisseau de *l'Africaine* ce que le théâtre des Bouffes est à celui de l'Opéra. La poupe en est située passage Choiseul, et la proue, si elle existait, ferait saillie sur la rue Monsigny.

Le commandant, forcé de mettre subitement à la

voile, a résolu de terminer ses affaires de famille sur son bord. A cet effet, et sans écouter aucune observation, il a embarqué pêle-mêle René, Frontignac, Cora, Antoinette, plus deux notaires pour rédiger les contrats.

Cependant une lettre importante que lui a fait tenir Duguay-Trouin, son amiral, et qu'il ne doit décaçher qu'en mer, lui est volée par Cora, qui ne la lui rend qu'à ces deux conditions : il donnera son consentement au mariage de René et de Cora, puis il pardonnera à Frontignac et à Antoinette de s'être épousés sans sa permission.

Le musicien a fait les efforts les plus dignes d'applaudissements pour s'élever au-dessus de sa manière ordinaire, et atteindre aux grâces enjouées, parfois aussi un peu langoureuses, du véritable opéra-comique. Mais à ce jeu, déjà tenté par lui, il perd une partie de ses moyens, et nous le préférons singulièrement dans ses premières partitions, où il donnait libre cours à sa verve chansonnière. Les couleurs en étaient souvent criardes et peu choisies; mais cette enluminure excessive convient justement aux couplets d'opérette et tout autant qu'à l'imagerie populaire.

Il importe cependant de faire une corne à plusieurs pages de la volumineuse partition qui nous occupe. Nous avons donc, ainsi que tous nos voisins de stalle, remarqué le bon petit air vieillot et tremblotant qui sert de motif principal au finale du premier acte. Puis, au second acte, la chanson de la poularde qui est dans le style des Bouffes d'il y a vingt ans; la bamboula chantée avec beaucoup d'esprit par M^{me} Judic. Au troisième acte, un quartetto, qui est le morceau le plus musical de la partition, et une berceuse d'un tour assez élégant.

M^{me} Judic, qui a eu, comme toujours, plusieurs traits bien marqués au coin de sa gentille personnalité, n'a pourtant pas rencontré cette fois un rôle qui lui soit très-favorable et qui mette en lumière son talent de diseuse exquise. Et puis elle avait la figure barbouillée de bistre, ce qui renverse toutes les idées admises sur les blanches créoles des Antilles. Elle représente ainsi ce que Lherminier appelle plaisamment une « créole de province. »

M^{lle} Van Ghell déploie de l'intelligence et surtout beaucoup de bonne humeur dans le rôle de René. Daubray dit les répliques du commandant de cette voix suffoquée et asthmatique qui jusqu'ici a toujours fait partir le rire. Il faut aussi prendre note d'une demoiselle Luce, qui a très-gracieusement débuté par le rôle d'Antoinette.

— Nous ne laisserons pas partir sans un mot d'adieu Paliani, qui vient de mourir subitement à la maison de Sainte-Périne.

Paliani fut, sinon un grand artiste, du moins un serviteur fidèle et zélé de la musique. Entré à l'Opéra-Comique en 1833 (l'année du *Cheval de bronze* et de *l'Eclair*), il y est resté jusqu'à ces derniers temps, n'ayant pris que quelques mois de congé en 1840 pour aller à Dijon chanter le rôle de Bertram de *Robert-le-Diable*.

Rentré à l'Opéra-Comique, l'emploi des utilités lui fut dévolu, et il le cumula plus tard avec celui, autrement important, de deuxième régisseur de la scène. C'est lui qui était chargé de proclamer les noms des auteurs les soirs de première représentation.

Parmi les petits rôles qu'il a joués ou créés, rappelons Bourdon dans *le Postillon de Longjumeau*, l'Endormi dans *le Val d'Andorre*, le Passant dans *Fantasio*, Thomas dans *les Noces de Jeannette*, un porteur dans *Bonsoir, M. Pantalon*, etc...

Il était, de plus, l'auteur du recueil des m'os en scène des opéras et opéras-comiques représentés à Paris depuis 1840, ouvrage considérable et que tous les théâtres d'Europe conservent précieusement dans leurs archives.

Pendant les quarante années qu'a duré son service à l'Opéra-Comique, le dévoué Paliani n'a eu qu'un seul manquement à inscrire à son passif.

Un soir que, dans *la Part du Diable*, il avait à apporter une lettre sur la scène et à dire « De la part du roi, » la langue lui tourna, et il dit : « De la part du diable! »

ALBERT DE LASALLE.



Le Monde illustré. — N° 970

UNE NOCE AU MOYEN AGE

Tableau de M. Adrien Moreau (Salon de 1873). — (Dessin de M. Durivier.)

Photog. Goupil et Co.



BOULOGNE-SUR-MER. — Blocus du port par le vapeur anglais *Charles Dickens* échoué à la passe. — (Dessin de M. Ferdinandus, croquis de M. Camille Gravis.)



Une exposition de lapins à Vienne (Autriche). — (Dessin de M. Valnay, d'après le croquis de M. Schœnberg.)

MEMENTO

Nous avons pensé que dans un recueil comme le *Monde illustré*, qui va surtout dans les familles et dont on fait généralement collection, il ne suffisait pas de récréer les yeux en illustrant de notre mieux les hommes et les choses du jour; il y a une foule de faits très-intéressants, de découvertes très-curieuses dans les arts, les sciences, la géographie; des statistiques très-instructives qui ne peuvent être dessinées, mais qui, enregistrées ici chaque semaine, pourront être un enseignement très-utile, et dans le volume une petite encyclopédie pratique.

On nous saura gré, nous l'espérons, d'avoir comblé cette lacune.

Événements. — A peine l'impression de l'ouragan causée par le sinistre du *Magenta* commençait-elle à se calmer, que nous apprenons un nouveau désastre, moins grave, mais plus effrayant, que le précédent. A l'arsenal de Toulouse, une explosion formidable a été produite par l'imprudencia de quelques artificiers occupés à vider de vieilles cartouches dans un baril. Neuf ouvriers militaires ont été grièvement atteints; on desespère de leurs jours. Une fabrique d'obus, avoisinante, n'a été aucunement atteinte. Le moindre ébranlement pouvait faire sauter tout le quartier.

L'Allemagne n'est pas plus heureuse. Dans la nuit du 30 au 31 octobre, une immense fabrique de tabacs, fondée en 1808, à Berlin, a été anéantie par les flammes. Plusieurs milliers de quintaux de tabac sec ont été consumés. Une dépêche de Rendsbourg annonce que l'important arsenal militaire de cette ville a été presque entièrement la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à 5 millions de marks (1 fr. 25). 40,000 carabines Mauser ont été détruites.

Au moment de mettre sous presse nous recevons une lettre de M. Broling, notre correspondant à Saint-Petersbourg, qui nous apprend que la dépêche de l'agence Havas annonçant la destruction de tous les ponts de la capitale par une débâcle des glaces du lac Ladoga, est fautive et dénuée de tout fondement; car, ajoute notre correspondant, les ponts en bois pendant la descente des glaces, ont été repiés comme on le fait ordinairement chaque année, mais non pas entraînés ou détruits.

On vient de poser la dernière pierre de la tour de la Miotte, à Belfort. Ce monument, violemment éprouvé pendant le siège, et dont le *Monde illustré* a représenté l'écroulement, a été reconstruit, sur la demande du député Keller au ministre de la guerre.

Voyages. — Nos lecteurs n'ont pas oublié que l'amirauté anglaise refusa d'admettre à bord de l'*Alert* ou de la *Discovery*, partant pour la conquête du pôle nord, le lieutenant Belot, frère du vaillant officier français, qui est mort, sous pavillon britannique, dans une expédition envoyée à la recherche du commodore Franklin. Lady Franklin, justement froissée de ce procédé, se décida à fréter un yacht à vapeur, le *Pandore*, et à l'envoyer au pôle nord, conformément avec l'expédition officielle. Parti, le 26 juin dernier, de Portsmouth, ce navire vient de revenir en Angleterre, après une courte croisière interrompue par les glaces qui l'ont arrêté près du détroit de Barrow. Mais avant de mettre le cap sur le sud, le capitaine Allen Young a eu l'heureuse idée de toucher aux îles Carrey, situées au nord de la baie de Baffin, par 77° de latitude boréale. Un officier a découvert, sous un cairn, les dépêches que l'amiral Naré expédiait à l'amirauté. Ces dépêches apprennent qu'en dix jours, l'*Alert* et le *Discovery*, qui avaient quitté Disco le 17 juillet, s'étaient avancés de 7° vers le pôle. Ils n'ont qu'à doubler cette étape pour arriver à la baie de Polaris, où ils comptent hiverner. S'ils l'avaient trouvée, ils seraient parvenus jusqu'au pôle lui-même, qui n'est qu'à 6° environ de Polaris.

On a reçu des nouvelles de l'expédition suédoise au pôle Arctique, qui était partie de Tromsø le 8 juin et y était revenue, ayant été arrêtée par les glaces par 75°36 latitude nord.

M. Stanley, le jeune et vaillant reporter du *New-York-Herald*, est à rive, le 15 mai dernier, sur les bords du lac Victoria-Nyanza. Après avoir éprouvé des pertes considérables par la maladie et dans une guerre avec la nation des Watura, l'intrepide Américain s'appretait à parcourir cette immense pièce d'eau et les nombreuses îles qui la couvrent. Il a rencontré le lieutenant Cameron, ainsi que le colonel Gordon, qui explorent également ces régions.

Le lieutenant Masson, commandant les troupes égyptiennes dans le royaume de Darfour, vient d'envoyer au Caire un nouveau produit du pays, consistant en un morceau de sucre fabriqué avec la fleur de la plante que les indigènes appellent « buscha ».

Citons encore trois nouveaux martyrs de la science géographique: 1° M. Bonin, explorateur français de la Côte-d'Or (Afrique), tué entre les mains des nègres; 2° M. Lorin, capitaine de la marine marchande française, pendu à une vergue par son équipage nègre à bord du na-

vière qu'il avait frété pour explorer la côte occidentale de l'Afrique; 3° M. Birch, résident anglais à Perak (presqu'île de Malacca), assassiné par les Malais.

Sciences et découvertes. — M. Mouchot, professeur de mathématiques au lycée de Tours, est arrivé à construire un appareil ingénieux dans lequel la source de chaleur n'est autre que la chaleur solaire, et dont la puissance d'évaporation est suffisante pour amener la vapeur d'eau à une tension utile. L'Académie des sciences vient de nommer une commission chargée d'examiner cette découverte.

La préfecture de la Seine vient d'autoriser la mise en circulation sur les tramways-nord, ligne de l'Etoile à Courbevoie, d'un nouveau système de locomotive automobile, marchant au moyen de l'air comprimé. Les essais auront lieu mardi 9 novembre.

Deux prêtres, MM. Paramelle et Richard, ont excellé dans cet art difficile et savant de découvrir les sources qui s'appellent l'hydrogéologie. Suivant l'abbé Richard, qui a été appelé par tous les gouvernements de l'Europe et est allé jusqu'en Orient et en Afrique, la découverte d'une source est la solution d'un problème géologique et mathématique. — Exemple: On écrit de Renaix, 5 octobre 1875: « M. l'abbé Richard, appelé par l'administration communale, a découvert pour notre ville des sources d'une grande importance. En présence de l'autorité locale et d'un grand nombre de curieux attirés par sa réputation, il a indiqué de loin un point inconnu où plusieurs sources se réunissent sous terre dans une prairie. Arrivé à ce point il fit creuser un trou d'environ 50 centimètres de profondeur, et une source abondante d'un débit de plus de cent litres à la minute jaillit instantanément, à la grande surprise et admiration des spectateurs. Au lycée, également à Renaix, dans un bois de récréation, il a indiqué et fait trouver une source qui, après deux minutes de fouilles, formait un petit ruisseau. »

Nouvelles créations. — On travaille fort activement à la pose du tube atmosphérique qui doit relier la salle des séances du château de Versailles au palais de l'Élysée, et dans lequel circuleront des dépêches manuscrites contenues dans des petites boîtes en fer-blanc. La longueur totale est de 21 kilomètres 600 mètres.

Un arrêté du ministre des finances vient de conférer à l'industrie privée le droit d'imprimer et de mettre en vente des cartes postales; la seule condition, c'est que ces cartes doivent avoir 12 centimètres de largeur et 8 centimètres de hauteur. Le poids de ces cartes ne doit être inférieur à 2 grammes, ni excéder 5 grammes. Il est interdit de joindre ou d'attacher des objets quelconques aux cartes postales.

Depuis le 15 octobre, le service direct entre Paris et Vienne, par la voie d'Avricourt-Strasbourg-Munich, est organisé de manière à faire arriver les voyageurs à Vienne 2 heures 20 minutes plus tôt que précédemment, la durée du trajet étant réduite à 34 heures. En partant de la gare de l'Est, le soir, à 8 heures 25, les voyageurs arrivent à Vienne le lendemain, à 6 heures 30 du matin, et trouvent à leur arrivée, s'ils ne veulent pas séjourner, des correspondances directes sur la Hongrie, les principautés Danubiennes et Olessa.

Statistique. — Un recensement intéressant vient d'être fait, sur les conditions de la petite industrie à Paris et dans les départements. Il en résulte qu'en moins de vingt ans, de 1853 à 1871, le salaire ordinaire de l'ouvrier non nourri s'est élevé de 1 fr. 89 à 2 fr. 65. C'est donc un accroissement de 40 pour 100. Quant au salaire ordinaire de l'ouvrier nourri, il était de 96 cent.; il est passé à 1 fr. 40.

Au 1^{er} octobre, un recensement fait par la mairie de Metz a constaté 2,653 appartements vacants. La population civile de Metz, qui dépassait, avant la guerre, 50,000 habitants, est réduite aujourd'hui à 42,000 Messins, anciens habitants.

Pendant le troisième trimestre 1875, on a livré à la consommation, à Paris, 1,416 chevaux, 67 ânes et 5 mulets, qui ont donné 279,040 kilogrammes de viande nette.

D'après un relevé établi par l'administration des Invalides, l'effectif de l'hôtel est de 577 invalides, parmi lesquels 67 amputés, 18 aveugles, 2 sourds, 71 moines laïcs et 100 à l'infirmerie. Sous le rapport de l'âge, nos vieux débris des armées se répartissent ainsi: 157 invalides au-dessous de 60 ans, 125 de 61 à 70 ans, 220 de 71 à 80 ans, 74 de 81 à 90 ans. Un de ces derniers, le brave Talin, âgé de 93 ans, a assisté à la bataille d'Austerlitz.

Le budget de la guerre de l'empire allemand, abstraction faite de la Bavière et du Wurtemberg, dépasse de 16 millions de marks (1 fr. 25) les budgets des années précédentes.

En huit jours seulement, on a recueilli, sur la voie publique, environ 80 enfants égarés. En une seule journée, les agents en ont conduit 24 à l'infirmerie du dépôt de la Préfecture.

La récolte du vin en France s'élève, cette année, à 70 millions d'hectolitres, soit 7 milliards de litres. Il faudrait un récipient de 7 millions de mètres cubes pour contenir cette masse de liquide. Versée dans un canal qui au-

rait 4 mètres de profondeur sur 1 mètre de largeur, elle fournirait un parcours de 4,750 lieues, c'est-à-dire huit fois la longueur de la Seine, ou presque les longueurs réunies du Mississippi et de l'Amazone, les deux plus grands fleuves de la terre. Pour vider le canal avec une canelle débitant 100 litres par minute, il faudrait 135 ans et 18 jours. Le département de la France qui produit le plus de vin est l'Hérault, qui a donné, cette année, environ 10 millions d'hectolitres. Il faudrait, avec une profondeur d'un mètre, un bassin beaucoup plus grand que le Champ-de-Mars, pour contenir cette récolte. Et s'il la fallait transporter dans un train de chemin de fer, ce train formerait une file de wagons plus longue que de Paris à Marseille.

Voici le tableau de l'origine des journaux dans tous les pays d'Europe. Le premier journal paru date, en Italie, de 1563; — France, 1605; — Belgique, 1605; — Allemagne, 1615; — Angleterre, 1622; — Hollande, 1623; — Espagne, 1626; — Suède, 1643; — États-Unis, 1690; — Autriche, 1700; — Russie, 1703; — Hongrie, 1721; — Norvège, 1763; — Grèce, 1821; — Turquie, 1825; — Sibirie, 1841.

La bibliothèque et les archives du nouvel Opéra viennent d'être installées. La bibliothèque comprend plus de 4,000 volumes ou brochures, environ 50,000 estampes, et les archives, 340 cartons, 1,250 registres et 900 portefeuilles et basses.

On a calculé qu'à Paris, le jour des Morts, il se vendait plus de 800,000 couronnes funéraires.

L'incendie d'un vaisseau est un accident assez rare. On compte le vaisseau anglais le *Bombay*, brûlant sur rade de Montevideo, il y a deux ans; la frégate américaine le *Mississippi*, brûlant, il y a trente ans, sur rade de Gibraltar; la même année, le vaisseau le *Trocadéro* brûlait dans un bassin, à Toulon; et il y a vingt-cinq ans, une explosion avait lieu au large d'Obessant à bord du *Valmy*.

Les souscriptions pour les inondés versées à la Présidence et dans les caisses du Trésor atteignent 25,691,377 francs 53 centimes.

Beaux Arts. — Le peintre Bonnat vient de terminer, au Palais de Justice, les peintures allégoriques qui ornent de chaque côté le tableau du *Christ* exposé au Salon de l'année 1874.

Le préfet de la Seine vient de commander à notre collaborateur M. Olivier Merson une série de grands tableaux allégoriques représentant saint Louis justicier, destinés à l'ornementation de la galerie dite de Saint-Louis, au Palais de Justice.

Les élèves de Pils, professeur à l'École des Beaux-Arts, se sont rendus au Père-Lachaise, conduits par M. Guillaume, directeur de l'École, et ont déposé sur la tombe de leur maître regretté une magnifique couronne d'immortelles.

Mardi 2 novembre, les élèves des Beaux-Arts ont également déposé une couronne d'immortelles au pied de la fontaine monumentale du Luxembourg, surmontée du groupe des *Quatre parties du monde*, par Carpeaux.

Une souscription vient de s'ouvrir à l'Institut, à l'effet de faire revenir et inhumer en France le corps du jeune maestro Ehrard, prix de Rome, enlevé si malheureusement par une mort foudroyante.

Jusqu'au 1^{er} novembre a été exposée, dans une des salles de l'hôtel de ville de Nancy, la *Donne*, du Titien, que la Russie vient d'acquiescer au prix de 630,000 francs. L'histoire de cette merveilleuse toile est des plus curieuses. Le Titien la peignit en 1530 à Bologne, et représenta la fille de son ami Palma Vecchio, nommée Violente. Un magistrat de Bologne acheta ce chef-d'œuvre moyennant 1,200 écus d'or. En 1796, son héritier, pour la dérober aux recherches des Français qui voulaient la transporter à Paris, la dissimula en faisant peindre à la détrempe, par dessus le portrait de Violente, un sanglier attaqué par les chiens.

Nécrologie. — Parmi les morts de ces jours derniers, nous citerons notamment:

M. Albert Jacquemart, un des collaborateurs de la *Gazette des Beaux-Arts*, connu surtout par ses ouvrages sur la céramique de toutes les époques.

M. Oudry, l'industriel connu, qui, le premier, ait su mettre la galvanoplastie au service de nos artistes.

M. Wheatstone, le célèbre physicien anglais, mort subitement à Paris d'une congestion pulmonaire.

M. Lorrain, professeur à la Faculté de médecine. Il n'était âgé que de quarante-sept ans et appartenait à la Faculté de médecine depuis trois ans.

M. le marquis de Lancosme, qui, dans quelques mois, allait atteindre sa centième année et avait été pair de France sous Charles X.

M. Paliotti, l'artiste bien connu de l'Opéra-Comique, dont il faisait partie depuis 1835. Il était âgé de soixante-dix ans.

M. Molard, médecin principal de l'armée, âgé de soixante-quatorze ans.

M^{me} Bontoux, la célèbre pâtissière de la rue de l'Échelle, si renommée dans le monde des gourmets pour sa fameuse timbale milanaise.

Ajoutons, au dernier moment, l'honorable M. Guibal, député du Tarn, et le regretté président M. Gilardin.

Nous avons, paraît-il, fait une grosse erreur dans notre dernier numéro; nous aimons trop la vérité pour ne pas nous presser de la rétablir, selon le désir de M. Cabet, l'auteur de la statue du monument de Dijon que représente notre gravure et que, à tort, nous avons attribuée à M. Jouffroy, dans sa légende et dans l'article correspondant.

Il y a eu, en effet, un projet de statue fait par M. Jouffroy, qui, nous ne savons pour quel motif, n'a pas été exécuté, et celle qui vient d'être brisée en la retirant de son piédestal avait bien été commandée à M. Cabet. Ce ne serait qu'après son exécution que l'on y aurait trouvé des allures trop révolutionnaires. L'artiste affirme que, loin d'avoir les opinions qu'on lui attribue, il les a combattues en temps, qu'il n'a eu aucune préoccupation politique et qu'en cherchant à faire la Ville de Dijon encore menaçante dans la défaite, c'était par pur sentiment patriotique. Quant au bonnet phrygien, peu apparent, du reste, derrière une couronne murale, l'ayant vu partout, voire même au foyer de la Comédie-Française, M. Cabet avait cru pouvoir s'en servir comme d'un ornement répondant mieux que tout autre au style de sa statue, et il avait même, au dernier moment, télégraphié l'ordre de le supprimer si cela pouvait arrêter la suppression de son œuvre.

Telles sont les explications de M. Cabet; nous les enregistrons loyalement, nous mettant en dehors des débats politiques soulevés à ce propos, non sans faire observer qu'il est regrettable que le projet soumis et accepté n'ait pas été rigoureusement suivi dans tous ses détails. — L. DE B.

CHECS

Solution du problème n° 578.

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| 1. T 2 F | 4. P pr. T (A) |
| 2. D 8 R, échec | 2. R pr. CD (1) (2) |
| 3. D 3 R, échec | 3. R 5 F |
| 4. C 6 D, échec et mat. | |
- (1)
- | | |
|-------------------------|----------------|
| 3. D 2 R | 2. R pr. CR |
| 4. D 4 C, échec et mat. | 3. ad libitum. |
- (2)
- | | |
|--------------------------|-----------|
| 3. C 4 T, échec | 3. R 6 FR |
| 4. D 8 CD, échec et mat. | 3. R 6 C |
- (A)
- | | |
|----------------------------------|----------------|
| 2. D pr. PC, échec | 1. C 6 FD |
| 3. T 2 CD | 2. R pr. CD |
| 4. D 4 D ou T 2 D, échec et mat. | 3. ad libitum. |

Solutions justes : MM. L. de Croze; F. Sgnoud; Kasioh.

Autres solutions justes du problème n° 577 : MM. Quéval; E. Conrot.

CORRESPONDANCE

Cercle de Lavaulte. — Dans votre solution différente du beau problème n° 377, il vous a échappé que les Noirs, en couvrant au second coup l'échec de la Tour avec le Cavalier, donnaient eux-mêmes échec au Roi blanc.

MM. Pradignat, Roger. — Mille remerciements pour vos excellents envois. PAUL JOURNOUD.

Jules-Klein-Quadrille, Rais roses, mazurka; Cerises Pompadour, Légers de feu, valse; France adorée, marche, tout fureur.

ANNONCES

DE MM. LES OFFICIERS MINISTÉRIELS

ADON, en l'étude de M^e SEGOND, notaire à Paris, rue Laffitte, n° 7, le mercredi 1^{er} novembre 1875, à 1 heure, d'UN FONDS DE COMMERCE DE FABRICANT DE VERRES MOUSSELINE à dessein tulle et coloris et de verres décorés et vitrifiés, exploités à PARIS, rue du Faubourg-St-Denis, 188 et 190, ensemble les brevets d'invention s'y rattachant. Le tout dépendant de la société en liquidation Aubriot et Carnet.

Mise à prix : 50,000 fr. Obligation de prendre en sus du prix, à dire d'expert, les marchandises. S'adresser : 1° à M. Goujon, liquidateur, à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, 52. 2° Et à M^e SEGOND, notaire, dépositaire du cahier des charges.

ADJUDICATION, même sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le mardi 14 décembre 1875, à midi, BOULEVARD HAUSSMANN, 10^e, A PARIS d'UNE MAISON Revenu actuel : 43,300 fr. — (Il était, en 1870, de 59,750 fr.) — Mise à prix : 600,000 fr. S'ad. aux not. : M^e BONNEAU, Fg Poissonnière, 7, déposit. de l'ench.; et M^e Biesta, 41, r. L.-le-Grand.

Etude de M^e DE BIEVILLE (successeur de M^e Dromery), avoué à Paris, 52, rue Laffitte. VENTE, au Palais de Justice, le 25 novembre 1875, à deux heures, du

CHATEAU DE BONNEVAUX avec ses dépendances, commune de Maisse, près Fontaines (Seine-et-Oise).

Ferme du Boulet, bois, terres labourables, prés, vignes, eaux vives, rivière de l'Essonne, chasse giboyeuse.

Contenance : 288 hect. 89 ares. Mise à prix : 338,400 fr. S'adresser, pour les renseignements : A M^es de Bieville, Vandewalle, Lefoullon et Bertot, avoués à Paris; à M^e Scheicher, notaire à Paris, et sur les lieux.

ADJUDICATION, même sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le mardi 30 novembre 1875, d'UNE MAISON D'ANGLE à PARIS-BATIGNOLLES AVENUE DE CLICHY, 89, et RUE JACQUEMONT, 2. Revenu net : 5,822 fr. — Mise à prix : 50,000 fr. S'ad. à M^e TANSART, not., rue Grenier-St-Lazare, 5.

MAISON à PARIS, rue BÉLANGER, 40 (Quartier du Temple), A ADJUGER, sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le 30 novembre 1875. Revenu brut : 43,300 fr. — Mise à prix : 460,000 fr. S'ad. à M^e LAVERNE, noaire, rue Taillout, 13.

ÉTUDES de M^e ROUSSEAU, avoué à Paris, r. de la Paix, 10 (successeur de M. Paul Dauphin), et de M^e DELEPOUVE, avoué à Paris, rue Taillout, 43.

VENTE, sur publications judiciaires, au Palais de Justice à Paris le samedi 21 novembre 1875, à 2 heures de relevée,

d'UNE MAISON SISE A PARIS RUE DE RENNES, n° 73, et RUE CASSETTE Mise à prix : 250,000 fr. Revenu brut possible : 6,000 fr. S'adresser à M^e Rousseau, Delepoive et Lamy, avoués.

ÉTUDES de M^e ROUSSEAU, avoué à Paris, rue de la Paix, n° 10 (successeur de M. Paul Dauphin), et de M^e DELEPOUVE, avoué à Paris, rue Taillout, n° 43.

RAISSE DE MISE A PRIX VENTE, au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 1^{er} décembre 1875, à 2 heures de relevée. En trois lots qui pourront être réunis, de :

1^o UNE MAISON SISE A PARIS Rue Lafayette, n° 36.

Mise à prix : 500,000 fr. Revenu brut : 67,300 fr. environ. Charges : 7,993 fr. 75 c.

2^o UNE MAISON SISE A PARIS Rue Lafayette, n° 38.

Mise à prix : 350,000 fr. Revenu brut : 54,500 fr. Charges : 5,807 fr.

3^o UNE MAISON SISE A PARIS Rue Le Peletier, n° 37.

Mise à prix : 250,000 fr. Revenu brut : 40,400 fr. Charges : 4,659 fr. 10 c. S'adresser auxdits M^es Rouseau et Delepoive, et à M^es Tissier, Collet, Daupley et Poelin, avoués à Paris.

PAS DE CREDIT! 15 0/0 d'escompte. Chez SAVIGNY, tailleur, 47, rue Neuve-des-Petits-Champs.

La Teinturerie Européenne, 26, boulevard Poissonnière. 2^e étage, garantit sur facture que toutes les ROBES DE SOIE qui lui seront confiées, pour être teintes en noir fin brillant, seront rendues par ses nouvelles préparations aussi souples que des soieries neuves. Pour DEUIL, les robes et costumes de drap cachemire, etc., avec garnitures, ornements de toutes sortes, sont teints tout faits avec la même perfection que s'ils étaient décousus. Teinture fine pour ameublement. Expédition pour toute l'Europe.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour café à l'eau, café au lait, mazagran, crèmes, bonbons glacés, etc. Prix : 1 fr. 00. Cahau, 67, r. Jean-Jacques-Rousseau. Paris.

THÉ DE L'EXPOSITION

Si renommé, 6 francs la Boîte RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18, PARIS

CHOCOLATS QUALITÉ SUPÉRIEURE C^{ie} Coloniale ENTREPOT GÉNÉRAL Paris, rue de Rivoli, n° 132 DANS TOUTES LES VILLES CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

EAU DES FÉES SARAH FÉLIX Pour la Recoloration des Cheveux et de la Barbe SEULE ADMISE ET RÉCOMPENSÉE A TOUTES LES EXPOSITIONS. Nouveaux Produits recommandés : POMMADE des FÉES. — EAU de POPÉE. — EAU de TOILETTE des FÉES PARIS, 43, RUE RICHER, 43, PARIS.

PÂTE ÉPILATOIRE perfectionnée, enlève instantanément tout duvet importun sur le visage sans aucun danger pour la peau. Pr. 10 fr. PARFUMERIE DUSSER, 1, rue J.-J.-Rousseau, au 1^{er}. PARIS.

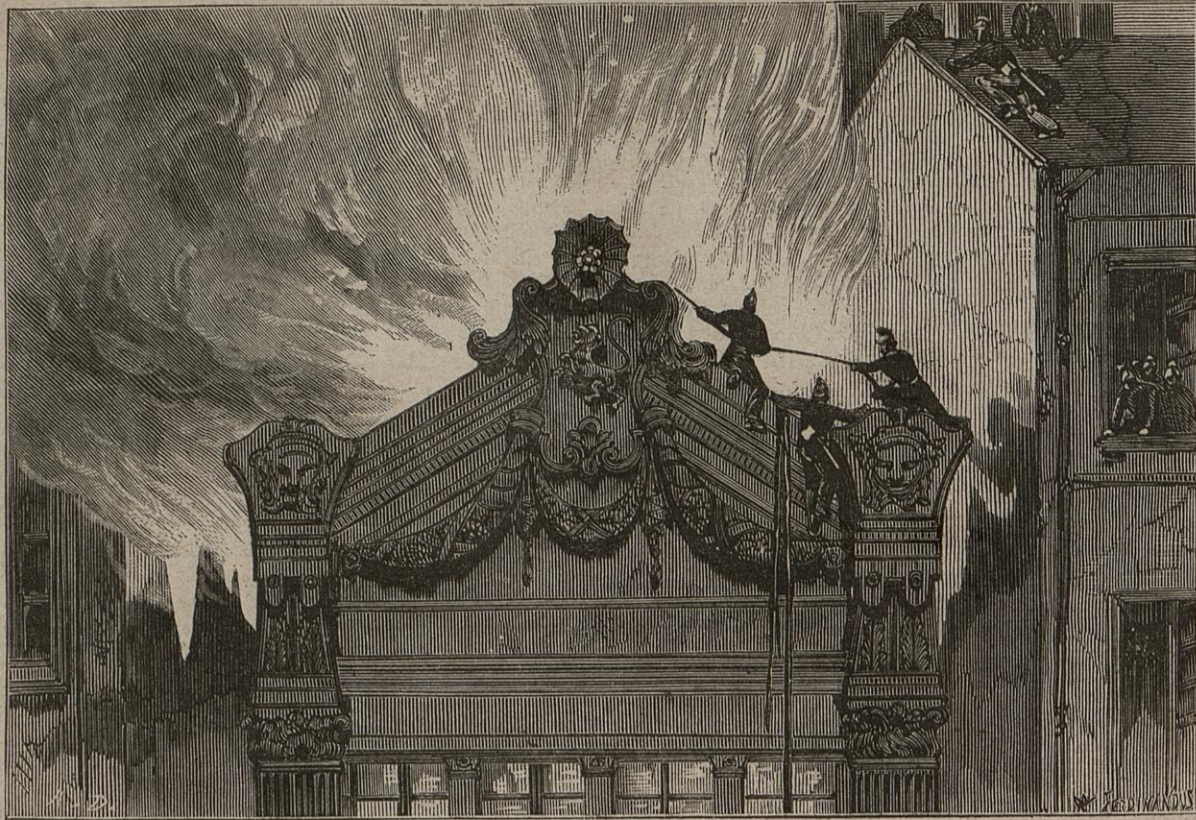
MACHINE À PliSSER À TUYAUSER, S. S. K. L. G. Système Jeanseigneur. CRESPIN AINÉ De Vidonville (Manche), demeurant à Paris, 41, 43, 45, boul. Ornano. MENAGE, TOILETTE, etc. — En Province les MACHINES à coudre, MACHINES à plisser et à tuyauser sont expédiées à moitié paiement. — A Paris on donne de plus grandes facilités. — Envoi gratuit et franco la brochure explicative.

EAU DE ZÉNOBIE SEULE PARFAITE P^r RÉTABLIR LA COULEUR DES CHEVEUX. SEGUN, 3, r. Huguerie, Bordeaux. Paris, T^{el}. REL. 17, r. de Buci; FAX, 9, r. de la Paix.

INCENDIE

DU
THÉÂTRE DE BELLECOUR
A LYON

Un violent incendie vient de dévorer le théâtre de Bellecour (*Eldorado*), et il n'en reste, à cette heure, que quatre grands murs noirs, des poutres de fer calcinées, des débris informes de toutes sortes. A sept heures moins un quart du soir le feu se déclarait, et à huit heures le théâtre n'existait plus. La cinquième représentation des *Muscadins*, le drame de M. Claretie, était annoncée pour ce jour-là; le spectacle devait commencer à sept heures et demie: les employés du théâ-



Incendie du théâtre Bellecour (*Eldorado*), à Lyon. — (D'après le croquis de M. Albert Sainte-Marie.)

tre disposaient la scène et la salle, allumaient les becs de gaz. C'est à ce moment que le feu s'est déclaré. En allumant les becs de la herse, — soit par suite d'une fuite de gaz, soit pour toute autre cause, — les flammes, en s'élevant trop haut, ont incendié le baldaquin, et, en peu d'instants, les frises de la scène; les acteurs et les figurants, qui s'habillaient, n'eurent que le temps de sortir en toute hâte; quelques-uns même à moitié costumés. Les pertes sont évaluées à plus de 200,000 francs, sans compter tous les costumes et effets des artistes qui sont complètement brûlés.

M. V.



Nous recommandons à nos lectrices l'*Huile de Macassar*, un excellent produit dont le succès ne s'est jamais démenti pendant les soixante années de son existence! Rien de préférable pour l'entretien et l'hygiène de la chevelure, qu'il rend soyeuse et souple et à laquelle il donne un lustre admirable. L'*Huile de Macassar* arrête la chute des cheveux, en détruisant les pellicules qui leur sont si nuisibles; enfin, cette composition extra-délicate, qui vient d'Angleterre, offre encore cet avantage de prévenir la décoloration des cheveux.

Le *Rowland's Macassar Oil* se trouve, à Paris, chez M^{me} veuve Lamar, rue St-Denis, 151, et chez tous les coiffeurs et parfumeurs de France.

Se bien défier des produits vendus sous le nom de *Rowland's*. Les flacons de l'*Huile de Macassar* sont recouverts de la signature: A. Rowland and sons, en encre rouge.

Mise en vente de la série d'octobre de la *Mosaïque*, revue pittoresque illustrée de tous les temps et de tous les pays. — Prix: 60 cent., et franco: 70 cent. — Elle contient trente et une magnifiques gravures et la valeur d'un volume de texte par les écrivains les plus estimés. Le tout

est réuni sous une élégante couverture. — Adresser les demandes à l'administration de la *Mosaïque*, 11, quai Voltaire.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, palpitations, nausées, vomissements, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous les désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, foie, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence, qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de M^{me} la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre,

MM. les docteurs professeurs Wurzer, Shoreland, Ure, Beneke, etc.

Certificat n° 89,211. — Orvaux, 15 avril 1875. — Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable *Revalescière*, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant un grand nombre d'années. Je jouis dans ma quatre-vingt-treizième année du bien-être d'une santé parfaite. J'ai l'honneur, etc.

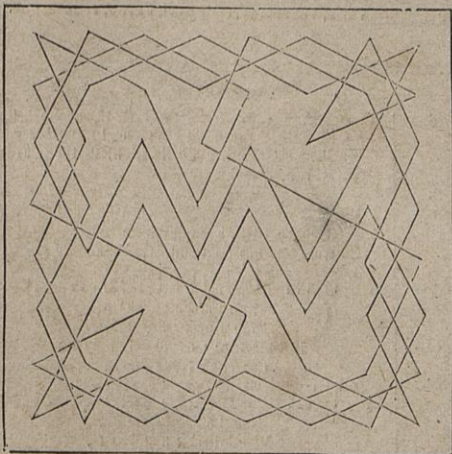
LEROY, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*: en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit quatre fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi, contre bon de poste, des boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

Eviter les dangers des contrefaçons, exiger le vrai nom *Revalescière Du Barry* et des boîtes en fer-blanc.

SOLUTION DU DERNIER PROBLÈME SYLLABIQUE

DU CAVALIER



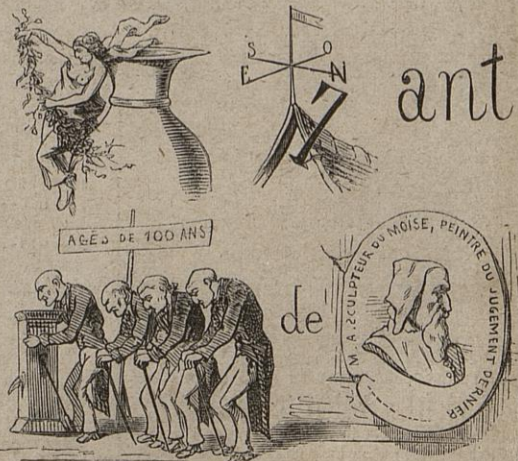
CHARADE

Si la gamme, lecteur, est pour vous familière,
Vous y trouverez mon premier.
S'élançant dans les bois vers l'air et la lumière,
Mon second lève un front altier.
Mon tout, pour éviter la balle meurtrière,
Se cache au fond de son terrier.

(LAPIN.)

Solutions justes: MM. E. Hoessner; le vicomte de la Vil-
lestreux; Ad. Tuniot; Fr. Beauminon; le café du Com-
merce, à Montdidier; Cercle de l'école de Droit, à Douai;
Adr. Chaintron; Ed. Vaillant, hôtel du Lion d'or, à Vernon;
le café des Mines; H. d'E.; un Périgourdin; Polard; Archi-
mède C. F. L.; le café de la Place-d'Armes, à Rambouillet;
P., café des Quatre-Vents; le café Cuny, à Saint-Dié; Al-
bert, à Nancy; F. Signoud; A. Ruelle et A. Quinet; Aug.
Dudu; A. Colombaud; C. Barbier, café de Téricia, à Mou-
riès; Pascal Charrier; M^{me} Louise Vernier; F. S., volon-
taire au 79^e de ligne; A. Espanet; Art. Thomé; le colonel
et les officiers du 26^e dragons; de Bert, à Chartres; le café
Drouin-Bouty, à Oran; H. D. et J. B., café de Cluny; L.
Faulcon, à La Tour-du-Pin; A. Villar; Amioré; L. de
Croze; le café du Phénix, à Lyon; M^{lle} Emilie Casini, café
italien, à Dinan; Lechesne; Ed. Chemin; H. Kalbfleisch;
Eug. de Clercamètre; Cl. Girard; Ern. Dufay; le cercle lit-
téraire de Villedieu; Talke; L. Lemarchand, des îles Sey-
chelles; café de l'Univers, au Mans; J. J. C. café National,
à Confolens; Termes-Dubroca, à Aiguillon; J. de la Réoule;
Mallet, café André, à Versailles; Evariste de C., cercle de
Guérande; L. Ardourel; A. Lucot; A. Jacquemouet; L.
Maubert; Saint-Aignan, café du Rocher, à Vincennes; le
cercle littéraire de Saujon; Abraham, café Barra, à Ardres;
Bachelier; le cercle du tir Franc-Comtois de Gray; les ha-
bitués du café de Lyon; le café Quelquejeu, à la Ferté-
Vidame; Al. Costaz, café Gentil, à Genève; café Poulatier,
à Chateauroux; M^{me} Julia Moreau, à Vineuil; le capitaine
Nasboth; Ch. Müller; Auvert, café Frezier, à Longvilly; L.
Raine, sergent au 55^e de ligne; M^{me} Natamel, vicomtesse
de la Mouyerie, à Saint-Quentin.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Il y a eu désastres sur désastres dans le Midi.

Le directeur-gérant: PAUL DALLOZ.